Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

N°45 - 10 mai 1999

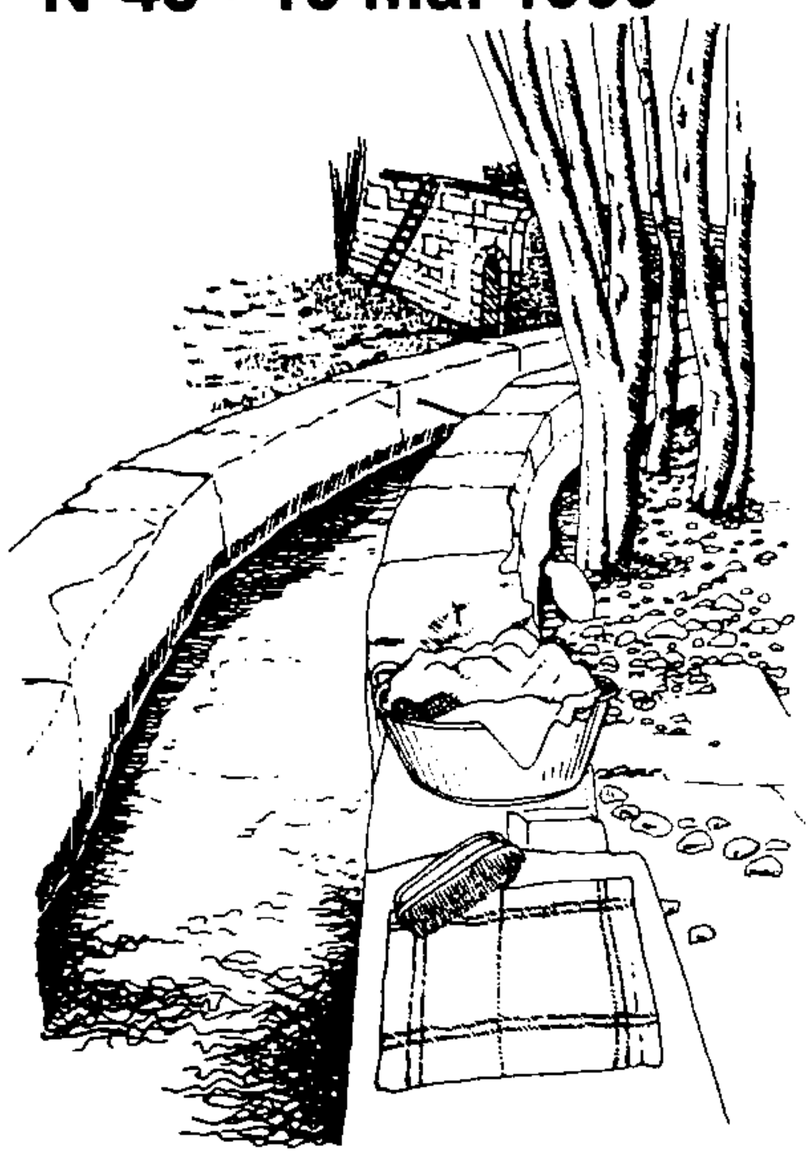

Le canal de Sainte-Croix
(prochaine parution du Cahier de V.A.L. n°4 sur son histoire)

SOMMAIRE

P. 2 à 5. Expressions jeunes.
- Collège. Le foyer socio-éducatif. **B. Astruc.**
- F.S.E. : prix de la « com » 99. **S. Millischer.**
- Balkans : sensibiliser par l'action. **É. Urgen.**
- La conduite à 16 ans. **É. Ruby.**
- Une période d'*auto*-formation. **D. Mary.**
- Judo : un Lorguais médaillé national. **É. Carini.**
- Musicos. Pierre Marcon, père et fils. **Ghap.**

P. 6 à 9. Culture.
- Lorgues, ville de cantonnement. **Ch. Delseray.**
- Au passage... Proposé par **J. Gauneau.**
- Métiers d'antan. **F. Chauvier.**
- A vos textes. **Le textivore de service.**
- **La Bibliothèque :**
  - Lu pour vous.
  - Gestion pratique.
- Vous avez dit livres ? **A. Peyre.**
- L'ébène lorguais n'est plus. **J.-A. O..**
- Devant ma feuille blanche. **A. Payet.**

P. 10. Méli-mélo.
- Nouvelle entreprise : un organisme de formation. **G.H.**
- L'A.C.A.P.L.L.. Crise de croissance ! **A. Grodwolh.**
- Une première pour la dernière. **L. Preire.**
- La première apparition de Mowgli. **G. Saramito.**

P. 11. V'la l'printemps.
- Mais où sont les haies d'antan. **L. Doumont, S.L.H..**
- Les recettes de Babette.

Encart blanc : municipal, cantonal.

Éditorial

Tout d'abord, il me revient de vous présenter les regrets de notre équipe. En effet, l'éditorial de V.A.L. n°44 vous invitait à participer au débat d'orientation budgétaire du 5 mars, mais la parution eut lieu trois jours après.

L'erreur est strictement technique et, bien sûr, involontaire. Cependant, j'attire l'attention de tous sur le fait que les séances du conseil municipal sont publiques et annoncées à l'avance par voies d'affichage et de presse. « Nul n'est sensé l'ignorer » !

Un problème s'est posé, une collaboration ayant fait défaut au moment crucial de la mise en forme du journal... Nous sollicitons votre indulgence, car V.A.L. existe grâce à un effort continu, auquel s'associent des bénévoles, depuis dix ans ; c'est à l'aune de cette constance et de l'ajustage de ces volontés peu communes qu'il convient de nous juger !

Projetons-nous maintenant vers l'avenir.

Ouvrir Lorgues à la modernité s'entend par la mise en relation de la municipalité et de ses techniciens avec des forces novatrices, tant locales qu'externes. Je prendrai trois exemples de fils d'Ariane que nous suivons.

Un. Le bon accueil fait par le comité syndical de Sophia-Estérel à notre candidature. Normalement, Lorgues, dans les mois qui viennent, devrait être membre d'un puissant syndicat intercommunal à finalité économique, soutenu par l'État, la Région et le Département.

Deux. La formation des jeunes est une ambition majeure de ce syndicat. Notre cité scolaire, dont, notoirement, son secteur technologique, est un phare. Notre plus récente intervention tend à rapprocher de cet établissement l'École supérieure d'arts de Toulon, dans le but de compléter la formation des élèves par des apports spécialisés dans la présentation des produits industriels et artisanaux (le « design »).

Trois. Informellement, quelques chefs d'entreprise et professionnels lorguais sont sollicités à propos du *télétravail*. Nous les rassemblerons autour d'un consultant de rang international, partiellement résidant à Lorgues -exploitons notre richesse humaine !- afin de jeter un regard prospectif vers les chances de développement local associées à ces technologies.

Regarder devant soi, c'est multiplier les « vecteurs » d'avenir, notamment à l'intention de ceux qui nous succéderont. Á ceux-là, nous pensons bien sûr : soyons en mouvement... Et vous tous avec nous, si vous le voulez bien !

Barthélemy MARIANI, maire de Lorgues, conseiller général du Var

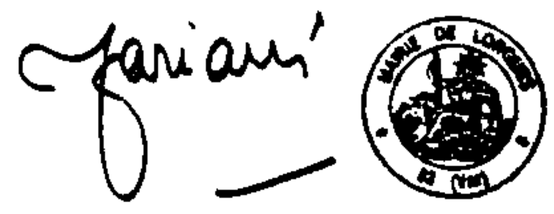

COLLÈGE
LE FOYER SOCIO-EDUCATIF

Une vie

A l'horizon de l'an 2000, une nouvelle étape de structuration et de développement du Foyer Socio-Educatif se réalise, pour lui permettre de devenir progressivement la « Maison des Jeunes Collégiens », même sigle M.J.C. que les anciennes Maisons des Jeunes et de la Culture, mais nouveau contenu et nouveau contexte.

L'objectif fondamental de cette évolution vise à obtenir plus d'autonomie, plus d'implication des jeunes eux-mêmes dans les activités et la gestion proprement dite de leur Foyer.

Cette année plusieurs d'entre eux ont créé -ou vont créer- de nouveaux clubs dont ils sont les animateurs, et dans tous les autres clubs existants un ou plusieurs jeunes s'impliquent déjà en tant que co-animateurs.

La liste énoncée ci-dessous montre bien la richesse et la diversité des activités qui sont proposées à près de 500 jeunes, avec le concours presque toujours bénévole des enseignants, dont il faut saluer le dévouement et l'assiduité.

En effet, certains d'entre eux s'activent ainsi depuis plusieurs années, à la grande satisfaction des jeunes qui participent nombreux à ces moments de divertissement et de convivialité qui les occupent sainement, voire utilement, durant la tranche horaire de liberté (après le déjeuner) dont disposent tous les demi-pensionnaires.

1. club sportif autonome U.N.S.S.,
2. club choral institutionnel,
3. club action culturelle -école du spectacle- autogéré
4. club argile,
5. club santé, citoyenneté, sports et loisirs,
6. club échecs,
7. club écriture, calligraphie,
8. club fabrication de papier recyclé, environnement,
9. club percussions,
10. club ping-pong,
11. club presse,
12. club théâtre,
13. club yoga,
14. club petits pains,
15. club foyer, salle de jeux ;

et en cours ou en projet :

- club billard,
- club photo,
- club découverte du patrimoine historique et culturel local,
- club football,
- club initiation informatique.

Un espace

Un effort important est en cours, qui permettra de mettre à la disposition du « Foyer », à l'intérieur de l'établissement :

- une salle permanente où les jeunes pourront se retrouver librement, à l'abri des intempéries, pour discuter, lire, écrire, ou pratiquer des jeux de société - avec la possibilité de décorer cette salle et de l'aménager à leur goût, dans une forme d'autogestion progressive-. Ils apprendront ainsi à régler- à une échelle moindre bien sûr, en passant d'un rôle de consommateur-utilisateur passif à un rôle de consommateur-décideur actif, les problèmes que rencontre toute collectivité aussi bien sur un plan budgétaire et réglementaire que relationnel ;
- un petit local à usage de bureau en tant que siège administratif et comptable de l'association, abritant dans une armoire tous les documents à tenir régulièrement à jour, ainsi qu'un téléphone, un télécopieur, un photocopieur, et un ordinateur avec son imprimante, outils indispensables à une bonne gestion et la communication moderne, et auxquels il est hautement souhaitable que les jeunes puissent, dès la 6ème, se familiariser progressivement.

Dans une telle structuration, l'association justifiera largement l'octroi d'un emploi-jeune d'aide-éducateur, octroi sur le principe duquel il ne semble pas y avoir de difficulté actuellement, bien au contraire.

C'est dans une telle perspective de responsabilisation et d'implication que peut se situer réellement et efficacement une action éducative telle que les buts de l'association la prévoient, et telle que les impératifs du contexte socioprofessionnel la rendent fortement souhaitable, pour conférer mieux et plus vite aux « jeunes citoyens » qu'ils ont déjà un sens tangible du rôle qu'ils ont à jouer dans la société, et des prérogatives comme des obligations qui en découlent.

Des actions

Cette année, les clubs les plus novateurs sont :

- le club santé, citoyenneté, sports et loisirs dont il était déjà question dans le précédent V.A.L. n°44 qui a proposé de nombreuses activités et sorties depuis le début de cette année[1], et a en prévision pour le 3ème trimestre et le début du 1er trimestre 1999/2000 : participation à un raid V.T.T. sur le territoire de la commune de Lorgues à l'invitation de l'association sportive E.S.L.-V.T.T. (avec une bourse d'échange-vente-achat de vélos d'occasion au mois de juin 1999) ; assistance à une séance du conseil municipal de Lorgues ; assistance à une conférence sur l'Europe et l'Euro ; visite de la base d'hélicoptères et du club de parachutisme du Cannet-des-Maures ; sortie au circuit du karting du Luc avec « essais individuels » ; sortie à l'Olympique de Marseille pour assister à un des derniers matchs de la saison.
- Le club école du spectateur, proposé et animé par un groupe d'enseignants du Collège, coordonné par MM. Rey et Duvelle qui souhaitaient s'impliquer dans une action culturelle en faveur des jeunes. L'idée est de leur faire découvrir toutes les facettes des expressions artistiques, traditionnelles comme modernes, au travers des spectacles (de la musique à la danse en passant par le théâtre) qui leur sont proposés à des conditions financières très accessibles, grâce aux aides de la municipalité de Lorgues, du Conseil Général du Var et du Foyer socio-éducatif, et à un partenariat très avantageux avec le théâtre de Draguignan.

Voici, à titre d'illustration, les six spectacles qui sont proposés aux jeunes pour cette saison :

- Musique : « The Glenn Miller Orchestra », « Orchestre Symphonique G. Verdi ».
- Danse : « Maguy Marin May B » », José Navalvo « Paradis ».
- Théâtre : « Vestiaires ou comment vivre ensemble », « L'Ecole des femmes ».

Nous assistons incontestablement à une nouvelle étape dans l'évolution du Foyer socio-éducatif qui ne va pas sans rencontrer quelques « problèmes de croissance », mais qui correspond tout à fait aux préconisations académiques et ministérielles comme aux attentes des jeunes à l'écoute desquels nous devons rester très attentifs.

Le président, co-animateur du club santé, citoyenneté, sports et loisirs, Bernard Astruc

---

[1] Pour mémoire : exposition au sein de la cité scolaire sur le thème de la maîtrise de nos déchets, avec à la clef le tri sélectif, visite au Conseil Général du Var à Draguignan, visite au Monte-Carlo Country-Club, un des plus hauts lieux du tennis mondial, participation des élèves délégués de classe, à tour de rôle, aux séances du Conseil d'Administration du Collège, visite au Centre de Secours des sapeurs-pompiers de Lorgues, visite à la Brigade de Gendarmerie de Lorgues, participation à une journée d'action avec la Croix-Rouge Française, en faveur des expatriés du Kosovo, sortie commune avec les associations sportives lorguaises au tournoi de tennis A.T.P. de l'Open de Nice, organisation du Prix de la Communication 1999 avec visite du journal Var-Matin.

F.S.E. : PRIX DE LA « COM » 99
LOU PITCHOUNET ET SES PETITS GARNEMENTS

Le Foyer socio-éducatif du collège s'est engagé à obtenir la publication d'articles primés lors de son « Prix de la communication 1999 ».

Sollicité, V.A.L. répond avec enthousiasme et accueille donc l'article de Stéphanie Millischer, qui a obtenu le 3ème prix. Et nous félicitons les promoteurs et les rédacteurs du concours !

Dans un mignon petit jardin d'enfants, « Lou Pitchounet », situé à Lorgues, 9 rue de Verdun, les auxiliaires puéricultrices accueillent gaiement les tout-petits pour une journée chargée mais agréable. Chacun d'eux s'installe à sa table au côté des ses camarades, joue avec entrain et se prépare aux futures activités...

Cet établissement public placé sous la tutelle de la mairie, ne s'adonne pas à des activités commerciales ; son seul but est de rendre service. La seule participation financière demandée aux parents sert à pourvoir à son fonctionnement.

Les cinq ou six personnes qui y travaillent se consacrent à la garde et à l'éducation de ces très jeunes enfants qui ne vont pas encore à l'école. Elles assurent leur épanouissement physique et mental par des méthodes actives.

En résumé, elles « remplacent » les parents lorsqu'ils ne sont pas disponibles.

Ce ne sont pas des maîtresses d'école, on ne leur demande pas la même qualification professionnelle. On leur confie des enfants âgés de 1 à 6 ans environ. Elles assurent la charge permanente ou temporaire des tout-petits. Elles s'efforcent de leur inculquer des habitudes d'ordre et d'hygiène et favorisent leur épanouissement mental en leur faisant découvrir le monde des plantes et des animaux, en les familiarisant avec la vie collective. Elles contribuent à leur développement physique en organisant des jeux et des activités libres. Pour cela, elles utilisent la peinture, le collage et les divers jeux tels que les ballons, les tricycles, les clipos ou jeux éducatifs (bruits d'animaux, encastrements...). Pour finir, ils ont droit à de délicieux goûters et à... de gros câlins !

Stéphanie Millischer

BALKANS :

SENSIBILISER PAR L'ACTION

ÉDUQUER *POUR VIVRE ENSEMBLE*

Dans nos précédentes publications, nous avons évoqué l'action conduite auprès d'élèves de la Cité scolaire par Jean Duvelle, professeur de musique et de français. Voici l'évocation de l'un des aboutissements de cette démarche, par Élodie Urgen, élève qui s'« engage » et nous fait partager ses efforts de solidarité. Suivons-là...

Arrivée à Lorgues en 1993, notre famille s'est installée, trouvant la région accueillante. Participant à des activités bénévoles, cela nous a permis de mieux nous intégrer parmi les « autochtones » lorguais. Ainsi, pendant les années passées au collège, j'ai pu participer à des activités scolaires telles que théâtre et chorale avec notamment Monsieur Duvelle, professeur de musique et chant. Mon assiduité, ainsi que l'intérêt que je portais à cette matière ont été récompensés. J'ai donc été choisie par Monsieur Duvelle pour participer au projet « Éduquer pour vivre ensemble ». Un élan formidable s'est élevé parmi mes camarades au collège, certains professeurs, les instances communales et locales comme le Crédit Agricole, la Commune de Lorgues, le Conseil général. Les fonds nécessaires à ce projet ont pu être récoltés grâce à la bonne volonté des personnes précédemment citées, que je remercie de tout cœur au passage.

Vivre ensemble, en parfaite harmonie avec des êtres différents ne peut se faire que par la volonté de chacun d'aimer son prochain. On s'aperçoit aujourd'hui que cela paraît bien difficile, au vu des événements du Kosovo.

En octobre 1998, je prenais l'avion pour Paris où je devais retrouver une quarantaine de collégiens et lycéens participant à cette opération puis nous devions nous envoler vers Sarajevo.

Malheureusement les premiers heurts entre les Serbes et les Kosovars n'ont pas permis ce départ, le voyage étant annulé pour des raisons de sécurité.

En décembre 1998, je m'envolais de nouveau pour Paris mais cette fois-ci pour aller chercher une correspondante bosniaque. Les retrouvailles avec les autres collégiennes se sont bien passées. Nous logions dans un C.I.S.P. (centre international). La rencontre avec ma correspondante Ajla Karic fut étonnante. Sa peau blanche semblait ne pas avoir été depuis longtemps au soleil et ses cheveux déjà grisonnants laissaient entrevoir les souffrances de la guerre à Sarajevo. Le lendemain, nous avons visité la capitale de la France avec ses grands monuments. Je me rappelle de la tête d'Ajla quand nous passions devant ceux-ci, elle faisait « Wouah ! Je voyais cela à la télévision chez moi mais en vrai, c'est tellement beau ! ». Son regard était émerveillé et son air radieux m'emplissait de joie. Elle comprenait parfaitement le français et l'anglais ; je pense que dans les conditions de vie qu'elle a vécues, il était très utile de parler ces deux langues car la majorité des militaires de la paix conversaient en anglais ou en français.

Lorsque nous sommes revenus à Lorgues, elle découvrit les charmes de la Provence. Dommage que les grillons n'étaient pas de sortie ! Mon père comme à son habitude de mettre à l'aise nos convives, lui racontait des blagues pour qu'elle se sente au mieux loin de sa famille. La journée, Ajla suivait les cours à mes côtés. Le cours d'anglais fut époustouflant car lorsque le professeur posait une question, nous tardions à répondre. Ajla levait la main et répondait puis s'instaurait un dialogue pendant 10 minutes sans que mes camarades de classe et moi-même comprenions quoi que ce soit. Nous nous regardions toutes les uns les autres avec étonnement.

Alors que nous n'avions pas de cours, mes amies Jennifer et Lucie et moi avons décidé de faire visiter la ville de Lorgues. Ce fut une partie de franche rigolade. Le soir, Ajla me confiait que cela faisait longtemps qu'elle ne s'était pas autant amusée. J'étais contente en mon for intérieur car j'avais réussi à lui faire voir ce qu'était la vie sans la guerre.

Le week-end, nous lui avons fait visiter Fréjus et Saint-Raphaël « by night » puis le dimanche, la ville de Cannes. Elle a fait un stock de photos souvenirs. Et puis il ne fallait pas partir sans avoir vu le marché de Lorgues. Les emplettes allaient bon train. Il fallait des cadeaux souvenirs pour la famille restée à Sarajevo et puis une petite gâtene pour elle aussi.

Le 16 décembre 1998, nous sommes reparties pour Paris. Nous avons chanté avec Sapho à la Sorbonne. Tous les Bosniaques et tous les Français réunis pour la paix dans le monde... Nous étions stupéfaits de voir une salle aussi grande mais le principal était le spectacle que nous devions donner. Affaire réussie ! Nous avons encore profité des instants de liberté pour continuer notre visite de Paris « by night ». Là aussi c'était l'émerveillement de voir les Champs-Élysées (foulés par des millions de sportifs au mois de juillet 1998) avec les décors de fêtes de fin d'année.

Ces souvenirs plein les yeux, des moments inoubliables ont fait que le regard sur la vie a été différent pendant quelques jours.

Les événements au Kosovo prouvent que les adultes ont du mal à se comprendre et à s'entendre entre eux. Et puis, il ne faut pas aller si loin ; il n'y a qu'à regarder autour de soi pour se rendre compte des malheurs d'autrui. J'ai entendu quelque part cette phrase « aimons-nous les uns les autres ». Je crois que cela passe par l'éducation des parents d'où la nécessité de l'association « Solidarité Laïque » de réaliser ce projet « Éduquer pour vivre ensemble ».

Élodie Urgen

ERRATUM

Dans l'article « Une invention lorguaise », paru dans V.A.L. n°44 et traitant de la société lorguaise SELMA, fabricant d'appareils de protection électrique, le numéro de téléphone de l'établissement est : 04.94.73.99.07 et non 04 94 73.90.07, comme nous l'avions indiqué par erreur. Toutes nos excuses...

LA CONDUITE À 16 ANS

Savez-vous quelle est la première cause de mortalité chez les jeunes ?

Eh, bien moi la réponse m'a surprise et même choquée. Car ce sont les accidents de la route qui dépassent, et de loin, les suicides et les maladies mortelles. Les jeunes sont deux fois et demie plus impliqués dans les accidents routiers que les autres conducteurs. Pourquoi ?

Le plus souvent à cause de l'inexpérience de la conduite. En effet on se retrouve seul au volant de sa voiture. On n'a pas l'expérience suffisante pour faire face à toutes les situations, qui peuvent entraîner malheureusement des accidents mortels.

La vitesse est une des sensations que recherchent très souvent les jeunes de 18 à 25 ans. Probablement parce qu'elle donne un sentiment de liberté. Mais elle est aussi une des causes de ces accidents, qui détruisent les familles et la vie des jeunes.

En 1984, l'A.A.C. a été créé : c'est l'Apprentissage Anticipé de la Conduite, plus connu sous le nom de Conduite Accompagnée. Cette formation a pour but de faire face principalement à l'inexpérience des jeunes conducteurs. Pour cet apprentissage il faut être âgé de 16 ans au moins.

La première phase comporte l'épreuve théorique générale, qui est en réalité le passage du code de la route. Avec votre formateur, vous devrez également faire un certain nombre d'heures de conduite, qui ne pourra être inférieur à vingt heures. Et quand votre niveau de formation sera au moins équivalent au permis de conduire, l'établissement d'enseignement vous délivrera une attestation de fin de formation initiale. Ce qui vous permettra de conduire en famille avec un accompagnateur. Cet accompagnateur doit avoir au moins 28 ans et être nommé sur le contrat d'assurance.

C'est pendant l'attente de vos 18 ans que vous prendrez confiance en vous et acquerrez une grande expérience de la route en faisant les 3.000 km minimum obligatoires. La personne responsable apportera au jeune de nombreux conseils et pourra surveiller sa vitesse de conduite.

Pour finir, je dirais qu'il y a trois arguments pour sensibiliser les jeunes et les parents à l'A.A.C. :

- la sécurité : statistiquement les jeunes issus de l'A.A.C. ont 3 à 4 fois moins d'accidents que les autres ;
- la réussite : 84% des jeunes ayant la conduite accompagnée réussissent du premier coup leur permis de conduire contre 50% par filière normale ;
- l'économie : cette formule permet la réduction de moitié de la surprime de l'assurance la première année et sa suppression complète la deuxième année.

Enfin, sachez qu'il faut compter environ 4.000 F pour cette formation.

Émilie Ruby

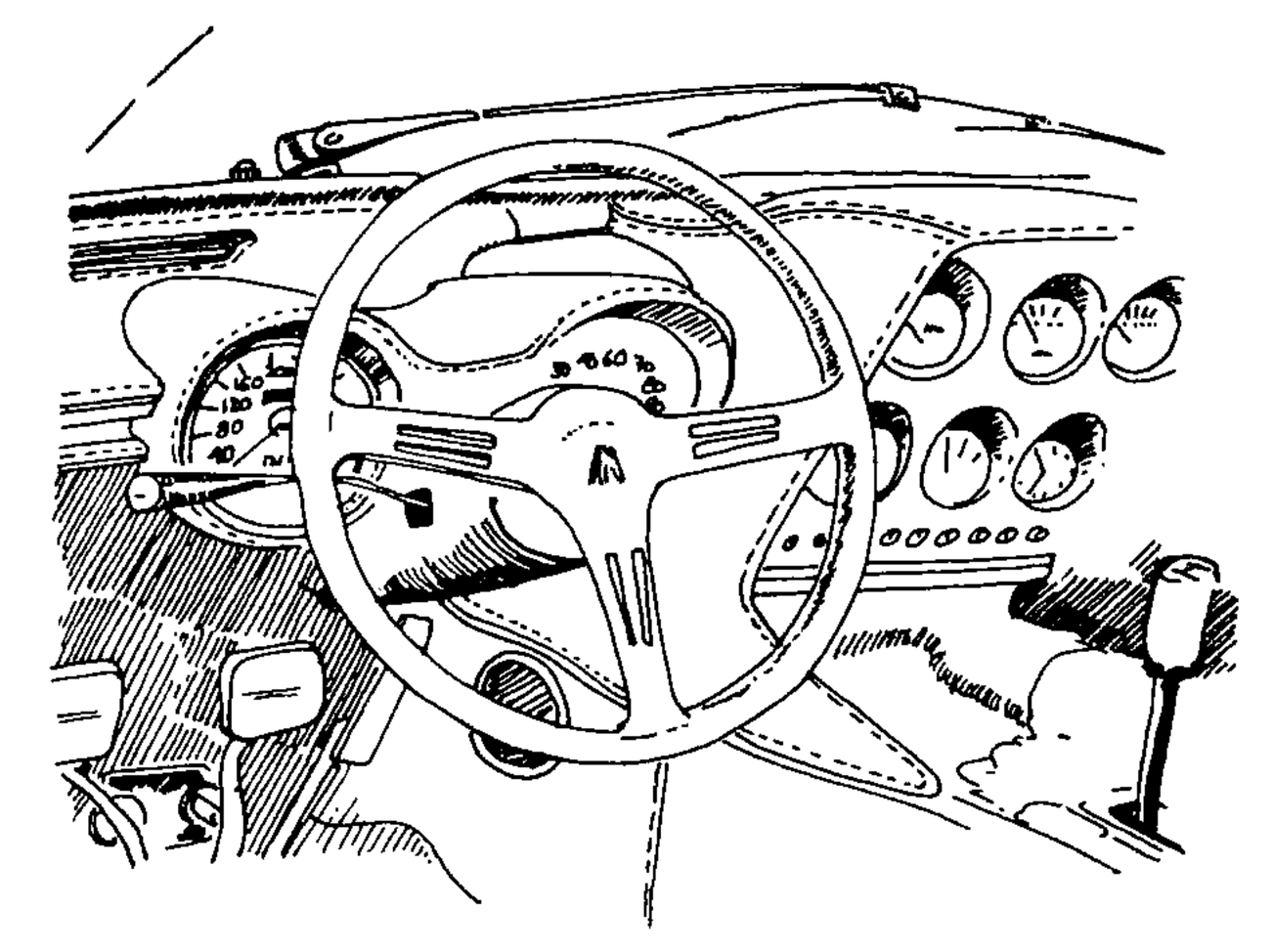

UNE PÉRIODE D'*AUTO*-FORMATION

L'accident, même le petit, arrive très très vite. Il faut être vigilant en permanence, arriver à prendre l'habitude de conduire pour se décrisper sans perdre la concentration. Après la réussite à l'examen du permis de construire, commence une seconde phase, celle de l'auto-formation qu'il ne faut pas négliger pour éviter les mauvaises surprises.

Quant aux qualités qui font un bon conducteur, elles se résument en une phrase et trois alinéas[1] :

- le respect des autres usagers de la route,
- l'abstinence d'alcool,
- et le plus difficile, c'est de respecter le code de la route et surtout les limitations de vitesse.

On conduit comme on se conduit et savoir conduire, c'est savoir vivre !.

Denis Mary,
directeur d'auto-école

[1] V.A.L. ajoute son grain de sel à ces prescriptions, entièrement approuvées : ne pas fumer en conduisant ; ne pas faire usage du téléphone portable ; etc..

JUDO :
UN LORGUAIS MÉDAILLÉ NATIONAL

Si vous allez au cinéma de Lorgues de temps en temps le mardi soir, vous l'avez forcément remarqué : le regard franc, la stature imposante mais le sourire aux lèvres et le cœur sur la main, lorsque Jean-Louis Briatore surveille les entrées, le calme règne sur le « Grand Écran »...

Mais le 15 janvier dernier, c'est lui qui était à l'affiche. Au programme : les championnats de France « Corpo » de Judo !

Car cet employé municipal, affecté au service nettoiement de la ville, fait aussi le ménage sur les tatamis depuis l'âge de 9 ans. A cette époque, c'est un petit garçon plutôt fluet qui découvre le judo avec Jacques Forestier. Très vite, il monte en grade et en puissance ; à 15 ans, il fait déjà parler de lui dans la catégorie des plus de 78 kg.

Il faut dire qu'un apprenti boulanger, ça consomme !

Mais lorsqu'il revient de Marseille après une année en section Sport Armée sous la férule de Jean-Paul Coche (médaillé olympique et Entraîneur National de Judo), les places se font rares et c'est la mairie qui le sort du pétrin...

Alors, comme un juste retour des choses, Jean-Louis met ses talents de 2ème dan au service de Lorgues. En tant que représentant du club, tout d'abord, avec plusieurs participations au niveau national en junior et par équipe, l'an dernier, avec les quatre autres « mousquetaires » (Sébastien Baïsse, Laurent Ruby, Alexandre et Emmanuel Carini). Mais aussi sous les couleurs de la commune en championnat de France « corporatif ».

Une première tentative, l'an dernier, l'avait amené à la 7ème place. Cette année, Jean-Louis a crevé l'écran : après 5 combats et une seule défaite en demi-finale contre le futur vainqueur, il a réussi à décrocher une superbe 3ème place au moins de 100 kg dans l'ambiance surchauffée de la Halle Carpentier.

Autant dire que l'émotion était au rendez-vous au moment de la remise de médaille, sous les yeux de son oncle et de Lydia, son épouse, venus le supporter dans la capitale.

On connaissait déjà le niveau du judo français avec ses 500.000 licenciés, et ses champions emblématiques comme le géant David Douillet.

On se souviendra désormais du judo lorguais, avec son club de 120 pratiquants et son « lourd » tellement sympathique....

Merci Jean-Louis, et encore bravo !

Emmanuel Carini,
président de l'É.S.L. judo-ju jitsu

MUSICOS

V.A.L. n°44 présentait cette nouvelle rubrique, à laquelle le n°45 donne suite. Organisateurs de soirées, animateurs de manifestations, mélomanes dansants, puisez dans le vivier des nombreux musiciens modernes de Lorgues et du canton ! And now, ladies and gentlemen...

PIERRE MARCON
PÈRE ET FILS

C'est presque une saga : père et fils, les Marcon ont la tête farcie de notes, plutôt jazzy. À Lorgues, nous les connaissons pour être d'ici : Pierre, le père, dit Pierrot, est technicien de laboratoire au lycée depuis 64, ainsi que son épouse Annette. P.-J. (Pierre-junior) est leur fils.

PIERROT

Pierre Marcon commence la guitare à 15 ans (il en a 56). En autodidacte : à l'époque, il était pratiquement impossible de trouver des professeurs sur la région. Il y passe du temps et commence « à faire danser les gens », puis se place dans les boites de nuit à Cannes et Saint-Raphaël. Dans les années 80, il joue dans toute la région, dans les soirées privées ou les piano-bars.

Son « goût » de la guitare s'était révélé par « un coup de foudre » pour l'harmonie qu'il y découvre ; « Ce qui m'a attiré vers la guitare, c'est vraiment le côté harmonique : tout jeune j'ai été attiré vers le jazz et la musique brésilienne. »

Musicien d'une douceur certaine, Pierrot apprécie le middle-jazz des 50, le be-bop, le cool, Charlie Parker, Stan Getz, le Modern-Jazz-Quartet, « et même avant ». Il aime les interprètes plus harmonieux que véloces (Joe Pass, par exemple, pour les aficionados) : « Moi j'aime bien la guitare qui prend aux tripes par le son, par la manière d'appréhender les phrasés... Où il y a des silences, tu vois qui permettent d'aborder la suite. »

Saine approche de la part d'un homme direct et dense, qui ne lit pas la musique ! « J'ai des repères de position d'accords, d'enchaînements... Après c'est plutôt dans les intervalles, tout se fait à l'oreille. »

Pierre joue actuellement dans le big-band « Véga », au Centre culturel de Mandelieu : une grande formation, un peu dans le style des années cinquante[1]... un travail précis qui ne permet guère l'improvisation. Il participe aussi à des duos et trios, et accompagne un « chanteur de Brassens », ce qui lui ressemble bien. « En big band, on ne peut pas beaucoup s'exprimer, mais en quartet, en trio, chacun dit ce qu'il a à dire. »

Pierrot, c'est la tempérance : il irradie tranquillement, comme un foyer nourri au bois ! En réalité, les foyers, il connaît : « J'ai fait 5 maisons pratiquement seul. Hum. C'est pas tellement rentable pour les doigts de musicien ! ». Et encore « J'aide des amis à faire des maisons, à faire des cheminées en pierre... J'en ai fait 9 à Lorgues, j'ai compté l'autre jour. C'est toujours de la création. »

Création, sans doute est-ce là un bon mot pour habiller sa discrétion : « Je pense que ce qui motive les musiciens, c'est d'abord l'envie de donner un ressenti au public ; ensuite, c'est un peu la communion entre musiciens. »

« P.-J. »

Né en 1965, élevé dans l'ambiance qu'on devine, Pierre-junior assume complètement l'influence paternelle. Dixit Pierrot : « Il a écouté les mêmes musiques que moi, il m'a vu sur scène, il a un peu les mêmes goûts. » ; dixit P.-J. : « C'est mon père qui m'a mis la puce à l'oreille vu qu'il a toujours aimé faire des trucs difficiles. »

Après huit années de conservatoire où il apprend la clarinette, se sentant influencé par les « musiques improvisées », il s'ouvre aux saxophones dont il préfère l'alto, qu'il complète en jouant du soprano.

Titulaire d'un B.T.S. en automatismes, spécialisé en conception assistée par ordinateur, graphiste sur le tas, il joue pendant « une paire d'ans » à Toulon puis part à Paris « avec le sac sur le dos. J'y suis arrivé le vendredi. Le soir je jouais dans un club. Le samedi, j'avais ma première date[2] ».

Il participe à des tournées, vole aux Antilles où il fait de « très belles expériences rythmiques ».

Revenu dans le Var, professeur de technologie de collège, il concède avoir fait autant d'enseignement que de musique ; d'ailleurs, il l'enseignait aussi. En 95, il stoppe son cursus d'enseignant et redonne carrure à son ambition musicale. À Marseille, où il est installé, il crée son propre label, « La Voie Sonore » et se partage entre la réalisation de disques compacts et la scène.

Il enregistre plusieurs C.D., notamment « Jazz Athmosphere[3] », où interviennent des musiciens lorguais de réelle stature tels que Philippe Méjean

P.-J. et ses équipiers œuvrent actuellement à rendre hommage à Antonio-Carlos Jobim, compositeur et interprète brésilien, « fou de la nature amazonienne » : « Pour moi, parfait équilibre entre le classicisme français moderne (Debussy ou Ravel) et l'ouverture brésilienne ».

P.-J. rayonne d'audace bien comprise : « J'ai des choses à dire, à donner. Je crois que la musique est liée au partage et j'ai envie de comprendre les autres au sens latin du terme. » et d'ailleurs, il en rajoute une (sous-)couche intime, et de la plus belle eau : « Je me sens profondément chrétien par rapport à l'instrument, au-delà de tous les dogmes et de toutes les chapelles... C'est le côté un peu universaliste de la chose. »

Bon fils ne saurait faire mentir son père, quand il le prolonge.

À suivre, l'hommage à Jobim, prochainement dans toutes les bonnes salles. On reste « on line », pour vous affranchir !

Ghap

---

[1] Sur la suggestion de Pierrot, j'évoque Michel Louvel, membre du même big-band, notamment guitariste mais surtout musicien complet, arrivé à Lorgues en 1997 « On fera peut-être des petits trucs ensemble, accordéon-guitare ou deux guitares, pour des mariages, des fêtes... ». Michel Louvel, ancien professeur de musique de l'Éducation Nationale, interprète et jazzman professionnel, donne des cours de guitare à la nouvelle école de musique des Arcs ; il anime aussi des cérémonies liturgiques à la collégiale.

[2] « Date » : en français, contrat.

[3] Disponible auprès de La Voie Sonore, t. : 04 91 06 26 03.

LORGUES, 1939-40
VILLE DE CANTONNEMENT

1939 La guerre est déclarée depuis le 3 septembre. La plupart des hommes sont mobilisés sur des fronts lointains. Comment se passe la « drôle de guerre » à Lorgues ?

Si l'on est nouveau venu dans la commune ou si l'on a moins de 60 ans, on n'en sait presque rien.

Heureusement, quelques hommes et femmes qui ont vécu cette époque, ont assisté et participé aux faits que l'on va relater (Mmes Maurin, Robion, MM. Dary, Dol, Meynier, Truc ; enquête menée en 1972).

Que ceux qui ont pris part à ce reportage du passé soient remerciés. Mais 60 ans après ces événements, l'oubli joue son rôle et notre propos ne vise pas une exactitude rigoureuse !

Donc pendant 10 mois notre cité connaît une vie militaire qu'elle avait rarement eue dans son histoire. De septembre 1939 à juin 1940, la population double brusquement et la petite ville rurale possède une animation intense d'un genre spécial : elle est ville de cantonnement. A quel hasard doit-elle cette nouvelle fonction ? Bien sûr, à la guerre qui mobilise des millions d'hommes, mais aussi à la relative proximité de la frontière italienne : pays qui appartient aux forces de l'Axe depuis 1936...

Dès la déclaration de guerre les premières troupes arrivent : des rappelés de Marseille transportés en autobus. C'est le « Train », corps militaire de services. Il ne reste que quelques semaines au quartier du Pin. Peu de souvenirs s'attachent à ce stationnement.

« R.I.C. et R.A.C. »

Par contre, on se souvient beaucoup mieux du second arrivage militaire. Par leur nombre - au moins 2.000 hommes -, par la durée de leur présence - 7 mois -, et aussi par leur gentillesse, on a conservé la mémoire du 2ème Régiment d'Artillerie Coloniale et du 8ème Régiment d'Infanterie Coloniale ; RIC et RAC disait-on avec malice.

Formés à Nîmes, ces régiments arrivèrent à Lorgues le 10 septembre 1939. Tous les villages environnants reçurent des contingents de troupes, moins fournis cependant. Le Thoronet, Le Muy, Salernes, Flayosc, Callas... Tous appartenaient à l'armée de couverture des Alpes.

Le 2ème R.A.C. groupait environ 200 hommes. Son artillerie consistait en 3 batteries de 4 canons chacune - calibre 75 -. Chaque pièce était tirée par 6 chevaux. D'autres animaux tractaient des caissons à munitions, les fourgons, les cuisines roulantes. Les officiers disposaient d'un cheval de selle : environ deux douzaines. Soit un total approximatif de 150 bêtes : armée, on le voit, non motorisée et peu préparée à une guerre du mouvement et de la vitesse.

Mais c'est sûrement la troupe du 8ème R.I.C. qui frappa l'imagination des contemporains. Venus de leur Afrique tropicale, deux milliers de Sénégalais passèrent un hiver à Lorgues. Des hommes de la savane, Ouolofs, Bambaras, Mossis, Sérères, grands, balafrés, vêtus de kaki, hommes braves et simples.

Un logement improvisé

L'autorité militaire réquisitionne pour l'hébergement : les Noirs habitaient dans toutes les remises, dans les briqueteries, dans les maisons aujourd'hui détruites de la place de la Bourgade, rue de la Trinité, route de Carcès, à Climènes, l'Aire-Neuve... Les officiers, un commandant, des capitaines, logeaient chez l'habitant. Le P.C. du commandement était fixé en face de la Poste, à l'angle de la route de Carcès.

Une infirmerie fonctionnait dans les locaux de l'école primaire.

Les cuisines étaient dispersées à l'Étang, Saint-Roch, rue du Torrent-d'Étienne.

Les chevaux trouvèrent des abris dans toutes les remises : avenue Allongue, rue des Badiers.. Hélas, beaucoup campaient en plein air : à la gare sur l'emplacement de l'immeuble « Les Oliviers », sur les prés dessous Saint-Roch. Attachés à des cordes, ils rongeaient l'écorce des arbres, ruaient, se blessaient. On les soignait à Sainte-Anne, mais beaucoup moururent. Le froid, les efforts qu'on exigeaient d'eux, leur nourriture trop riche en avoine, leur blessures ou la maladie - la gourme - en firent crever plusieurs dizaines. Des corvées les enterraient derrière Sainte-Anne ou à la gare : on craint un moment la pollution de la source de l'Étang.

Des activités monotones

Que fait une troupe en cantonnement ?

Elle soigne les bêtes à heure fixe : les nettoie, les panse, les mène aux abreuvoirs : la plupart des fontaines en faisaient office, en particulier celle de la Noix.

Elle entretient ses affaires grâce aux commis des différents corps de métier, rue du Torrent-d'Étienne.

Les officiers et sous-officiers d'active procèdent à l'instruction des rappelés. Les artilleurs partent en manœuvre à 4 heures du matin. Jusqu'à 10 heures, ils mettent les canons en batterie sans exercer de tirs réels. L'entraînement à lieu à la Peirouard, au Pendedi, à Valmouissine.

Les tirailleurs s'exercent à mettre les fusils-mitrailleurs en batterie sur les collines dominant Lorgues : en haut de La Canale, de La Peyrouard, etc...

A l'occasion de ces exercices, beaucoup de trous et de tranchées furent creusés. Il est possible qu'une partie des tranchées que l'on repère à Saint-Ferréol, aux Allemanets, au Pont de Fougasse, date de cette époque. Elles zigzaguent dans les collines et font front vers l'Est. Par contre, les trous existant près du Content sont les reliquats d'un champs de tir établi par les Chasseurs Alpins lors de la guerre de 14-18. D'autres tranchées en position stratégique furent creusées à l'époque de la Libération.

Les fantassins faisaient fréquemment un retour remarqué : au pas cadencé, musique en tête. Il n'y eut pas d'autres défilés, mais une prise d'armes à l'occasion de la visite d'un général en résidence à Draguignan.

Un bon accueil...

...mais peu de distractions !

L'unanimité existe sur ce point. Ces soldats noirs venus défendre un pays mal connu n'ont pas laissé de mauvais souvenirs derrière eux : ni vols, ni bagarres, mais une grande gentillesse. Le jeu dominical des Sénégalais devant la collégiale : monter sur des échasses !

Du côté sénégalais, on conserva sans doute un bon souvenir puisqu'il y eut des relations postales pendant un certain temps.

Africains, ces hommes souffrirent du climat car l'hiver 39-40 fut dur et certains furent hospitalisés. Tous les samedis, ils venaient chercher leur solde au bureau, rue Bourgade. Mais ils dépensaient peu, moins que les soldats français en tout cas. Les cafés du cours procuraient la grande distraction de la garnison. Restaurants, bars, commerces, ressentirent une belle activité. Le cinéma fonctionnait samedi et dimanche. Les permissions trompaient l'ennui. Aucun incident notable ne fut remarqué. Les excès de boissons étaient vite réprimés par une P.M. qui patrouillait le soir après 9 heures.

Le départ

R.I.C et R.A.C. quittèrent Lorgues en mars 1940 pour n'y plus revenir. Quel sort attendait ces régiments ? Ils furent d'abord rapprochés de la frontière italienne et stationnèrent un mois à Biot. Mai 1940, c'est la dramatique campagne de France. Le péril étant plus grand sur le front Nord, les régiments coloniaux changèrent de destination. Par chemin de fer on les envoie jusqu'à Nemours, dans le Bassin Parisien. Ils y trouvèrent la débâcle de juin 40, se battent à Montargis. Puis, par Giens, Vierzon, Issoudun se replient vers le Sud, au bord de la Dordogne (Saint-Pardoux-la-Rivière). Une partie des troupes y fut démobilisée, l'autre prit le chemin de l'extrême Sud : Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Après un regroupement d'éléments dispersés, les Sénégalais fusionnèrent dans un 10ème R.A.C., élément de l'armée d'armistice. En février 1941, ils prirent le bateau pour Dakar. L'aventure des Sénégalais se terminait. Tous n'étaient pas revenus chez eux, hélas.

A peine les soldats noirs étaient-ils partis de Lorgues qu'un autre régiment, le 113ème R.I., y arriva. Il y resta d'avril à juin pour y être démobilisé. Quelques viticulteurs profitèrent de l'occasion pour acheter des chevaux devenus inutiles.

Après l'armistice - 22 juin 1940 - Lorgues retrouva sa vie traditionnelle mais pas totalement, deux ans de zone libre, deux ans d'occupation, la Résistance, la Libération... de nombreuses épreuves attendaient nos concitoyens.

Christian Delseray

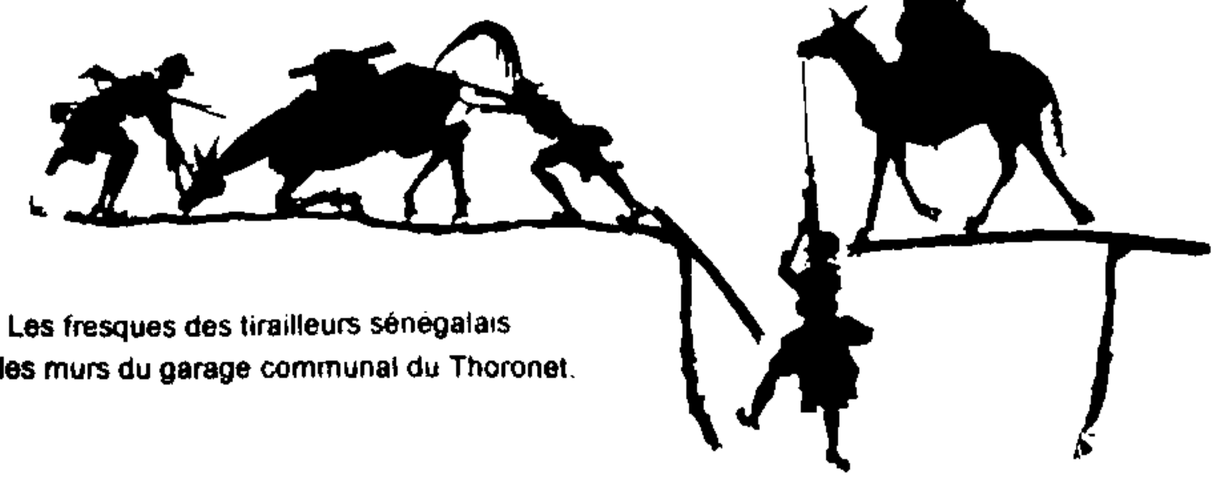

Les fresques des tirailleurs sénégalais sur les murs du garage communal du Thoronet.

Note de l'auteur : Il est à noter que trente-sept Sénégalais ont été baptisés et confirmés à Lorgues en 1939 et 1940, comme en fait foi le registre de la paroisse.

Municipal
V.A.L. n°45 - 10 mai 1999

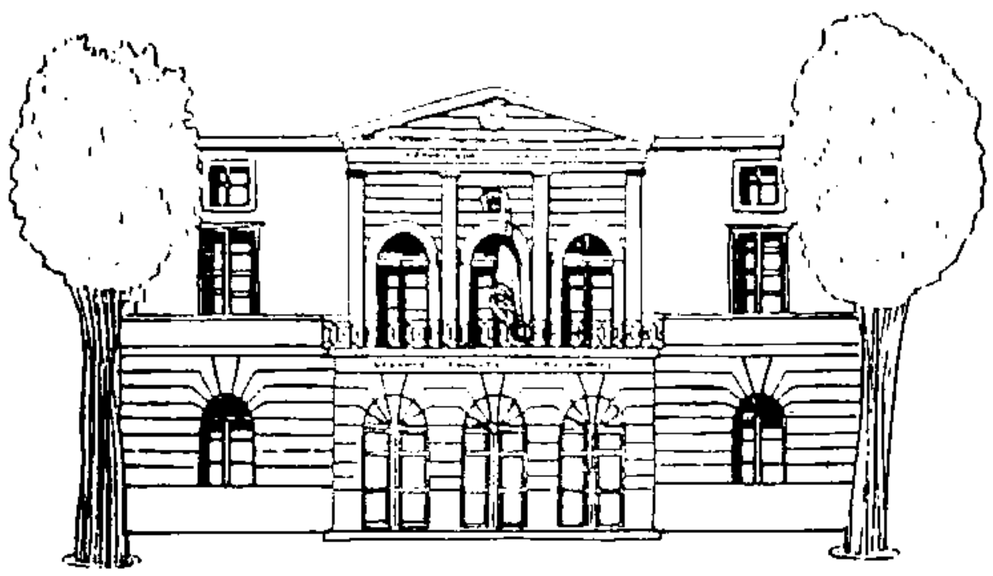

COURRIER D'ÉLECTEURS...
RIVERAINS
(CHACUN APPRÉCIERA)

« Dans votre Éditorial du journal « Vivre à Lorgues » paru le 9 mars 1999, vous invitez les habitants à assister au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le.... 5 mars 1999 ![1]

On perçoit déjà la fausseté de l'invitation rendue publique avec 4 jours de retard, ce qui permet d'éviter de nombreuses questions pertinentes sur de vrais problèmes tel l'aménagement du C.D. 10, dont vous parlez, toujours dans votre Éditorial, avec détachement et neutralité, comme d'une « tâche d'intérêt public ». De quel (s) intérêt (s) et de quel public s'agit-il ?

Par vos autorisation/volonté d'élargir la route reliant Les Arcs à Lorgues, pour en faire une probable 3 voies, (rien de plus dangereux !) vous êtes en train de défigurer ce qu'il restait d'une certaine Provence Depuis cette décision, 9 maisons situées sur le parcours sont déjà en vente.

Il n'y avait que très peu d'accidents sur ce trajet. Les cyclistes et marcheurs de tous âges se plaisaient à parcourir cette route.

Maintenant, on va y rouler à 160, voire 180 ! Vous allez favoriser ainsi les accidents et les morts inévitables.

Bien entendu, vous fermez le bec aux riverains proches en balançant quelques milliers de francs... Il nous étonne qu'un social comme vous ait pu se laisser convaincre de cautionner une telle absurdité !

D.D.E. et autres personnalités se gaveraient-elles de fric au passage ? Nous en sommes persuadés.

Nous savons que votre stade de foot a déjà coûté la peau des fesses... merci aux contribuables que vous êtes censé gérer.

La folie des grandeurs est indigne d'un vrai socialiste. Elle ne nous apparaît que comme le reflet d'un fric sale, d'un certain pouvoir, de décisions malsaines.

Jusqu'aux Arcs, vous permettez de détruire des dizaines d'arbres centenaires, vous occasionnez bruit, vitesse et déchéance pour gagner quelques minutes. Vous allez faire fuir des dizaines de Lorguais et de Taradéens, alors que de simples « dos d'ânes » auraient suffi.

Bien sûr, vous n'habitez pas au-dessus de la route en construction.

Nous ferons un constat en fin de travaux... et un an plus tard ! C'est moche car l'on vous aimait bien.

Arrêtez cette saignée s'il en est encore temps.

Bien entendu, les concepteurs de cette lettre (Lorguais et Taradéens) ne vont pas se dévoiler dans l'immédiat, car vous les tracasseriez au possible par de sales biais (probablement trop de fric en jeu...).

Mars 99

Des riverains déçus et en colère »

---

[1] Le numéro 44 fut, en effet, daté du 8 mars... L'erreur évoquée par les rédacteurs de ce courrier est regrettable, et regrettée, ce dont fait foi l'éditorial de cette parution-ci.

ESPACE-EXPOSITION

ART ET TECHNIQUE
émergence d'un dialogue

Un partenariat Commune de Lorgues-École Supérieure d'Art(s) de Toulon, avec la participation de l'E.S.P.A.C.E. Peyresc (Conseil général du Var), du Miistère de la Culture -M.D.L.C.- et du Groupe Expression (Lorgues)[1]

Par cette exposition, la Commune désire montrer sa volonté de créer une relation forte avec l'École Supérieure d'Art(s) de Toulon.

Deux préoccupations ont guidé les choix des œuvres - très « conceptuelles »- retenues par Louis Decque, professeur à l'École toulonnaise :

- d'une part, toucher les élèves et les enseignants du lycée, où sont donnés des enseignements technologiques de haut niveau, à dominante productique et robotique[2] ;
- d'autre part, entretenir un contact avec les associations lorguaises aux activités orientées vers la nature et l'environnement, et aussi le cyclisme ou la bibliophilie.

Les artistes invités travaillent à la lisière de domaines scientifiques :

- utilisant des « matériaux immatériels » (air, lumière),
- créant une poétique avec des mécaniques élémentaires ou des technologies de pointe,
- scrutant ou interprétant la nature avec ses phénomènes et ses mystères.

Aux artistes confirmés se joignent un ancien étudiant et un étudiant de l'École d'arts. Ils sont là non pas pour montrer un travail fini, mais pour communiquer l'état de leurs recherches et entamer un dialogue avec les élèves de l'enseignement technologique de Lorgues, en animant l'exposition.

À première vue, il peut apparaître un certain éclectisme dans ces choix. En y regardant de plus près, il s'agit d'un éclectisme certain ! Artistes, apprentis, ces créateurs sont présents pour exprimer une volonté d'initier des rencontres : dans les prochaines années, d'autres options seront retenues : cette exposition est l'amorce visible d'une coopération...

Horaires d'ouverture, du 4 au 20 mai 1999, Espace-Exposition et galerie Le Garage :

- du lundi au jeudi : après-midi : 15h30-19h,
- vendredi et samedi : matin : 10h-12h ; après-midi : 15h30-19h.
- ... Et sur rendez-vous (tél. : 04 94 85 92 92).

---

[1] Le Miistère de la Culture -M.D.L.C.- et le Groupe Expression sont deux associations compétentes en arts plastiques, mobilisées et présentes dès le début des échanges entre la Commune et l'École.

[2] Les sections d'enseignements technologique du lycée de Lorgues comptent 4 classes de B.T.S., 5 classes de première et 8 classes de seconde ; 35 professeurs de technologie s'y consacrent, auxquels s'ajoutent les enseignants de matières générales.

Gilles Hardouin

RÉSERVATIONS

DE L'ESPACE FRANÇOIS-MITTERRAND
DE LA SALLE JACKY-MATHEVET
DE L'ESPACE-EXPOSITION

Mode d'emploi

1) Établir un courrier au minimum deux mois à l'avance (délai nécessaire du fait du nombre des demandes) à Monsieur le maire, en précisant : le lieu (Espace François-Mitterrand, salle Jacky-Mathevet, Espace-Exposition), l'objet de la manifestation (de la demande), la date de la réservation souhaitée, le nombre de personnes envisagé.
2) La réponse donnée par Monsieur le maire, qu'elle soit positive ou négative, vous sera communiquée par courrier, au plus tôt.
3) En cas de réponse positive, vous êtes invités à prendre immédiatement contact avec : le service des Affaires Culturelles : Benoît Sallé, au 04.94.85.92.85, ou la médiatrice des Équipements, Valérie Corbin au 04.94.73.77.04, pour signer la convention définitive.

N.B. : une visite préalable des locaux est possible sur rendez-vous.

Les sus-nommés

O.P.A.H.
À PROPOS DES... LOGEMENTS ET LOYERS *CONVENTIONNÉS*

Précision élémentaire concernant les logements dits « conventionnés » : on les appelle ainsi car le propriétaire signe une convention avec l'État. Le propriétaire peut y trouver un intérêt financier :

- subvention = 45% minimum du montant des travaux subventionnables ;
- T.V.A. : 5,50% (au lieu de 20,60%, soit 15,10% de la T.V.A. remboursée au propriétaire) ;
- l'aide au logement est versée directement au propriétaire, tous les mois, par la Caisse d'Allocations Familiales.

À charge pour le propriétaire :

- que le logement soit aux normes minimales d'habitabilité (surfaces, éclairement, éléments de confort...) à l'issue des travaux ,
- de librement choisir son locataire ; une seule condition , ses revenus ne doivent pas excéder un plafond prévu par les réglements ;
- de prendre et tenir l'engagement de pratiquer le loyer modéré pendant 9 ans ; toutefois il est possible de l'augmenter chaque année suivant la variation de l'indice I.N.S.E.E. du coût de la construction.

Nous sommes à votre entière disposition pour préciser tout point que vous jugerez nécessaire et répondre à toute question que vous pourrez vous poser !

Contact : O.P.A.H. du centre ancien, bureau de l'habitat, en mairie. Tél. : 04.94.85.92.77, fax. : 04.94.84.92.84. Permanences : lundi 14h-18h et vendredi 10h-12h et 14h-18h.

Danielle Danna, adjointe à l'urbanisme

BRÈVES

MEUBLÉS DE TOURISME DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION

Dans le but d'uniformisation nationale du label de qualité des meublés de tourisme et d'une meilleure information touristique, l'arrêté interministériel en date du 1er avril 1997, a prévu une nouvelle procédure de classement.

La procédure est simple et sans conséquence fiscale. Sur simple demande du requérant, les services de la mairie lui remettront des formulaires à remplir, ainsi qu'une liste d'organismes agréés à délivrer un certificat de visite.

Une fois ces documents complétés et ramenés à la mairie, ils seront transmis à la préfecture qui prendra un arrêté de classement (de une, deux, trois ou quatre étoiles). Celui-ci sera alors notifié au bailleur et restera valable 5 ans.

Il peut être noté que cette déclaration de classement des meublés de tourisme n'est pas obligatoire et dépend donc uniquement de la seule volonté du bailleur de vouloir faire classer son meublé.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez me contacter en mairie, tél : 04.94.85.92.87.

Sophie Dupré

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

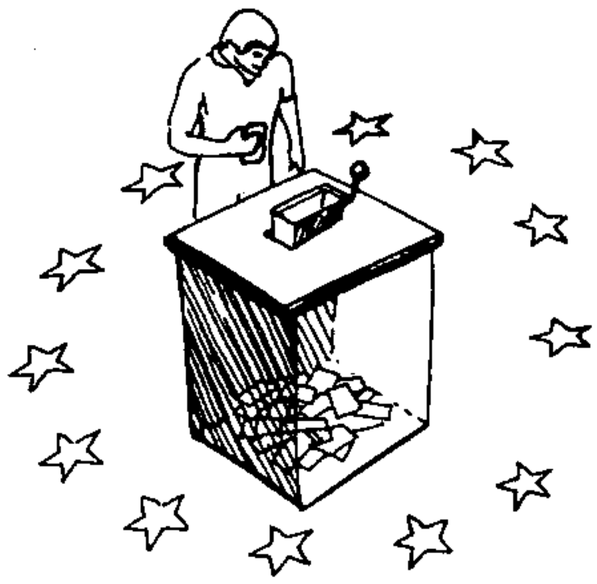

Voter ?

Tout citoyen âgé de 18 ans et plus, inscrit sur les listes électorales et jouissant de ses droits civils et politiques.

Attention : les ressortissants communautaires ayant leur domicile réel ou une résidence continue en France peuvent participer, en France au scrutin du 13 juin prochain. Dans ce cas, ils ne peuvent voter pour ce même scrutin dans leur pays d'origine.

Listes électorales ?

Elles sont ouvertes, pour révision annuelle, du 1er septembre au 31 décembre de chaque année. Ces dates valent pour l'inscription des ressortissants communautaires sur les listes complémentaires prévues à cet effet. L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter.

Mais pour les élections de 1999, c'est trop tard !

Condition d'éligibilité ?

- Être électeur et donc inscrit sur les listes électorales,
- avoir 23 ans révolus,
- avoir satisfait à ses obligations militaires.

Attention : les ressortissants communautaires ayant leur domicile en France et jouissant de leur droit d'éligibilité dans leur pays d'origine peuvent être candidats aux élections européennes en France.

Scrutin ?

Le scrutin se déroule à la proportionnelle à un tour, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Fabienne Dano, service des élections
(t. : 04 94 85 92 92)

DÉCHARGES

- **Décharge gratuite (gravats interdits)**, route de Carcès, ouverte tous les jours sauf dimanche et jours fériés. Horaires : de 8h à 12h et de 14h à 16h30.
- **Décharge à gravats**, payante, chemin de Sainte-Anne. Renseignements Dragui-Transports : 04.94.50.50.50.
- **Décharge à gravats, gratuite,** « carrière la Tuilière », prendre la R.D. 10 direction Salernes, prendre le chemin d'entrée de livraisons du Château de Berne.
- Ouverte tous les jours sauf samedi et dimanche, de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- **Ramassage des monstres** dans le village et à la campagne : gratuit, tous les derniers vendredi de chaque mois. S'inscrire aux services techniques de la mairie (à l'avance, car très demandé).
- **Ramassage des ordures ménagères** : tous les jours dans le village ; pour la campagne vous êtes invités à consulter le planning aux services techniques.

Renseignements, inscriptions : 04 94 85 92 64.

Les services techniques

SERVICE NATIONAL : QUOI DE NEUF ?

SERVICE NATIONAL ET PRÉPARATION MILITAIRE RÉNOVÉS
SERVICE VOLONTAIRE MILITAIRE

Dans sa forme actuelle, le service national obligatoire est suspendu pour les jeunes gens nés après le 31 décembre 1978. Il est remplacé par le « parcours citoyen », qui peut comporter jusqu'à trois phases.

Première phase. Trois rendez-vous obligatoires :

- le premier intègre dans les programmes scolaires un enseignement de la défense venant compléter les cours d'instruction civique et d'histoire ;
- le deuxième correspond au recensement obligatoire fixé à 16 ans pour tous les jeunes gens, garçons et filles ;
- enfin, la journée d'appel de préparation à la défense (A.P.D.) a pour but d'informer les jeunes Français sur l'organisation, les moyens, et les métiers de la défense, d'expliquer la notion de « devoir de mémoire », et également d'évaluer les acquis scolaires.

Seconde phase, « facultative » ou volontaire.

Les garçons et filles ayant entre 18 et 26 ans, ont la possibilité de suivre une préparation militaire rénovée.

Elle consiste en une instruction de base sur la défense, les armées, et, s'agissant des Préparations Militaires Marines (P.M.M.), une formation militaire et maritime. La préparation militaire intégrera aussi une formation aux premiers secours.

Le cycle de formation a lieu de septembre à mai et comprend une quinzaine de jours soit dix journées en périodes échelonnées, réparties en demi-journées, journées complètes ou week-ends bloqués, cinq journées en période bloquée, à Toulon, pendant les vacances scolaires, afin de permettre aux stagiaires de découvrir -in situ- la Marine.

A compter de cette année une indemnité de 50 F par jour sera attribuée aux stagiaires.

Par ailleurs, le volontariat militaire...

...permettra aux garçons et filles de souscrire un contrat d'un an, contrat renouvelable quatre fois.

Après une initiation d'une durée d'environ quatre semaines, dans quatre spécialités pour ce qui concerne la Marine (maintenance/logistique, alimentation, service général, opération/navigation), les volontaires seront employés en métropole ou outre-mer, dans des unités à terre, ou embarqués à bord d'unités navigantes pour exercer des emplois. Les premiers volontaires pourront rejoindre la Marine en 1999, après s'être acquittés des obligations du service national actuel ou avoir suivi la journée d'A.P.D..

La solde et les avantages en nature (logement, nourriture) devraient être d'un montant équivalent au S.M.I.C..

Pour toute information : Bureau du service national à Marseille, t. 04 91 15 20 11.

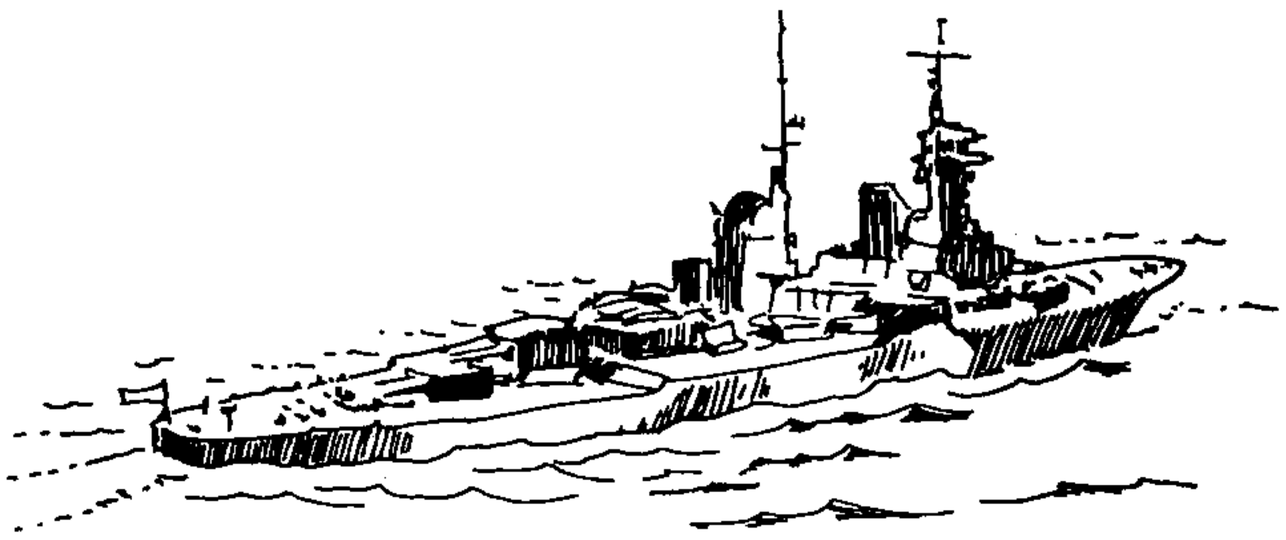

LA GENDARMERIE RECRUTE

La gendarmerie offre un large éventail de métiers et de remarquables possibilités d'évolution de carrière.

C'est pourquoi, chaque année, des milliers d'hommes et de femmes rejoignent ses rangs pour y servir en qualité d'officier, de sous-officier, de volontaire sous contrat, de sous-officier dans des emplois administratifs et de soutien, d'appelé du contingent, de réserviste.

Renseignez-vous sur les carrières, les contrats ou le service national dans la gendarmerie, en contactant :

- soit la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile,
- soit le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie : 167, avenue de Toulon, 13010 Marseille, tél. 04.91.80 52 30.

PERMANENCES DES ÉLUS

Barthélemy Mariani	Maire, cons. général	Mercredi après-midi sur r.d.v.	04.94.85.92.92
Claude Lepage	Finances, vie scolaire	Lundi, mardi, jeudi, vend. mat. sur r.d.v.	04.94.85.92.64
Roger Arnaud	Eau, assainissement	Mercredi, vendredi sur r.d.v.	04.94.85.92.81
Marie-Rose Merle	Affaires sociales	Sur r.d.v.	04.94.85.92.79
Danielle Danna	Urbanisme, patrimoine	Mercredi matin sur r.d.v.	04.94.85.92.64
Jean-Marie Gardon	Animation, culture	Sur r.d.v.	04.94.85.92.85
Yves Villot	Travaux, voirie	Sur r.d.v.	04.94.85.92.64
Denis Maestrini	Sports	Lundi matin sur r.d.v.	04.94.85.92.69
Fernand Bertojo	Sécurité, forêt	Sur r.d.v.	04.94.85.92.69

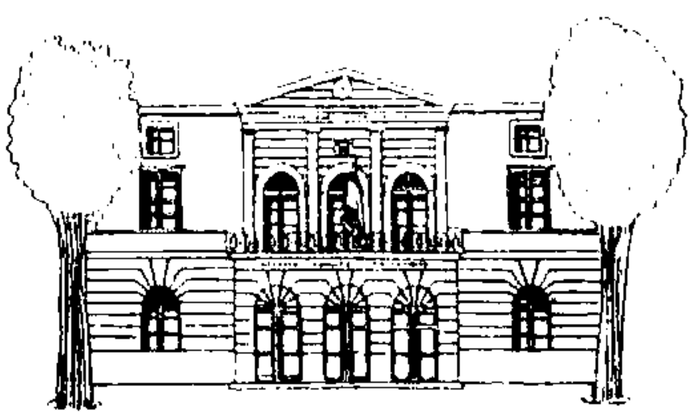

CANTONAL

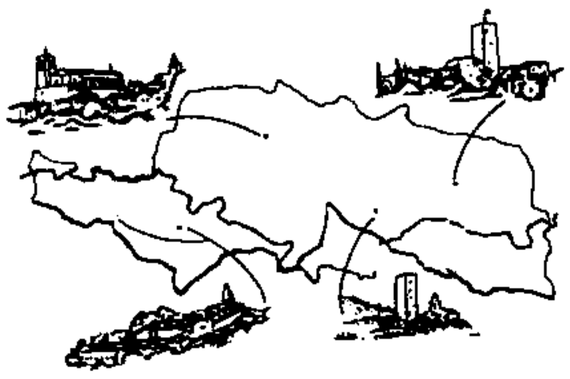

Dans la mesure de notre disponibilité, nous nous efforçons de vous informer sur les activités d'intérêt public déployées dans le canton. Il s'agit de mettre en valeur ce qui est utile, original, et peut intéresser, en priorité, les lecteurs lorguais. Ces « dénominateurs communs» aux quatre communes sont plus nombreux qu'il n'y paraît. Déjà, quelques bénévoles nous aident à les recenser. Mais la tâche est importante, le temps limité, et il nous faut choisir des priorités...

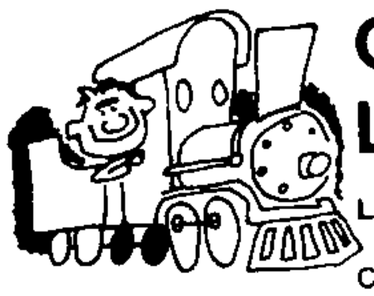

GARE DES ARCS-DRAGUIGNAN
L'ASSOCIATION DE DÉFENSE

La naissance de l'association

Septembre 1994 : à la fin du mois, la S.N.C.F. doit modifier ses horaires d'été en horaires d'hiver. C'est la surprise générale pour les usagers habituels de la gare des Arcs-Draguignan. Plusieurs arrêts de trains sont supprimés, des horaires considérablement modifiés. Des tracts circulent. Une manifestation s'organise tant bien que mal. Le 26 septembre 1994, à 6h30 du matin, sous une pluie battante, une quarantaine de personnes descend sur les voies ferrées et bloque pendant une heure l'entrée de tous les trains en gare des Arcs-Draguignan.

De ce mouvement spontané, animé par les abonnés de la S.N.C.F. mais aussi par de nombreux Arcois, est née l'Association des Usagers de la Gare des Arcs-Draguignan.

Une semaine après la manifestation, l'arrêt du train Nice-Metz, qui dessert la gare des Arcs-Draguignan à 7h30, est rétabli.

En octobre 1994, l'association élabore ses statuts et détermine son objet : « L'Association des Usagers de la Garde des Arcs-Draguignan a pour objet général de veiller au maintien et au développement de la desserte de la gare des Arcs-Draguignan ». Le ton est donné, et l'association va s'atteler à sa tâche.

L'activité de l'association

Première direction prise par l'association : alerter les élus locaux sur la nécessité de conserver la gare, à moitié enterrée par la S.N.C.F.. Bien évidemment, le maire des Arcs et le maire de Draguignan sont les premiers rencontrés et ils se montreront réceptifs aux revendications de l'association. Mais l'association contacte également tous les maires de la cinquantaine de communes concernées par la gare des Arcs-Draguignan, lesquels font voter par leur conseil municipal une motion de soutien à l'action de l'association.

Pétitions, motions, articles de presse, tout cela est adressé à la Direction Régionale de la S.N.C.F. à Marseille, qui décide d'engager le dialogue avec les élus, mais aussi avec ses voyageurs et clients, représentés par l'Association des Usagers.

Une série de réunions sont organisées entre élus, S.N.C.F. et voyageurs, pendant lesquelles l'association défendra âprement la gare des Arcs-Draguignan. A chaque réunion, l'association arrache un petit quelque chose qui améliorera la desserte de la gare.

Le bilan de l'association en matière de desserte de la gare

Tout d'abord, un certain nombre d'arrêts de trains supprimés sont rétablis, et des « Trains-Express-Régionaux » ou autocars sont mis en place pour remplacer les trains dont les horaires avaient été considérablement modifiés. Mieux encore, la S.N.C.F. améliore la desserte de la gare en prévoyant l'arrêt de trains Grandes Lignes qui ne s'arrêtaient jamais en gare des Arcs-Draguignan. En juin 1995, des manifestants envahissent la gare pour réclamer l'arrêt du T.G.V. de Paris[1]. Sans descendre sur les voies, l'association, qui dirige la manifestation, obtient l'arrêt symbolique du T.G.V. en gare des Arcs-Draguignan pendant quelques minutes.

Les négociations repartent avec la S.N.C.F. de Lille-Nice/Nice-Lille : ce sera plus difficile, mais depuis juin 1998, ce T.G.V. dessert quotidiennement la gare. Il permet aussi de relier Les Arcs avec Disneyland et l'aéroport de Roissy.

Le bilan de l'association en matière de billeterie

Et si on évoquait la billeterie ? L'association a également pour objet « de discuter, avec la S.N.C.F., de l'amélioration de ses produits en matière de billeterie ».

Dès sa naissance, l'association est entrée en relation avec les élus du Conseil Régional, qui a des compétences étendues en matière de transport régional, pour négocier l'allongement de la distance de l'abonnement de travail. L'abonnement de travail est un billet qui permet aux salariés de se déplacer en train pour le trajet domicile-travail et inversement, à un tarif préférentiel. Pour bénéficier de ce tarif avantageux en région P.A.C.A., il fallait que la distance domicile-travail ne dépasse pas 75 km. Depuis le 1er janvier 1998, la distance de l'abonnement de travail a été portée à 200 km en région P.A.C.A.. Résultat pour l'abonné : des économies conséquentes[2].

Et ce n'est pas tout. Le billet « Découverte », qui remplace le billet « Joker », lequel ne pouvait être délivré en gare des Arcs-Draguignan en raison du statut de la gare (interne à la S.N.C.F.), l'est maintenant depuis novembre 1998. Ce billet « découverte » permet d'avoir une réduction non négligeable à condition que le billet soit pris plusieurs jours avant le départ.

L'avenir de l'association

Aujourd'hui, l'association des usagers se préoccupe du réaménagement de la gare. En 1998, la gare des Arcs-Draguignan a connu une augmentation conséquente de son trafic voyageurs.

Alors, maintenant qu'il y a des trains qui s'arrêtent en gare des Arcs-Draguignan, maintenant qu'il y a des voyageurs parce qu'il y a des trains qui s'arrêtent en gare des Arcs-Draguignan, il faut travailler à une gare accueillante, facile d'accès et d'utilisation pour le voyageur, avec des correspondances par autocar, un parking suffisant, etc...

L'activité de l'association n'est pas pour autant terminée en ce qui concerne la desserte de la gare : en effet, si cette desserte ne devrait pas sensiblement se modifier dans les mois à venir, l'arrivée du T.G.V. Méditerranée en 2001 implique une nouvelle carte ferroviaire et dans ce cadre, la gare des Arcs-Draguignan doit être encore défendue.

Pour contacter l'association des usagers de la gare des Arcs-Draguignan : écrivez à Boite Postale n°19 - 83460 - Les Arcs-sur-Argens.

Pour l'association,
la vice-présidente chargée de la communication,
Véronique Mer

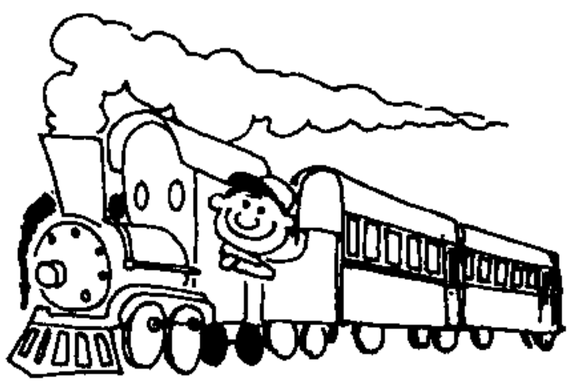

---

[1] Le Train à Grande Vitesse (T.G.V.) de Paris permet de relier Les Arcs à Paris en 5 heures et 20 minutes.

[2] Pour exemple, pour un abonné effectuant le trajet les Arcs-Nice quotidiennement, le coût de l'abonnement de travail est de 199F par semaine au lieu de 360F avec l'abonnement Modulo-pass.

AU PASSAGE...

Le 30 janvier dernier la Mission d'Animation de Lorgues avait lancé un mouvement de sensibilisation à la lecture. Première rencontre entre livres et entre lecteurs, qui se poursuivra dans la découvertes des magies multiples de l'écriture : explorer, partager, proclamer... tout le bonheur des textes.

Comment ne pas rêver aux prochains carrefours où pourraient se conjurer la culture de Christiane Turner, l'enthousiasme d'Annabelle Peyre, le savoir dire des conteuses lorguaises, la compétence d'animateurs et l'humour des participants.

A titre d'amorce, voici ci-dessous l'un des textes proposés ce 30 janvier :

Cher frère blanc,
quand je suis né, j'étais noir,
quand j'ai grandi, j'étais noir,
quand je vais au soleil, je suis noir,
quand j'ai peur, je suis noir,
quand je suis malade, je suis noir,
Tandis que toi, homme blanc,
quand tu es né, tu étais rose,
quand tu as grandi, tu étais blanc,
quand tu vas au soleil, tu es rouge,
quand tu as froid, tu es bleu,
quand tu as peur, tu es vert,
quand tu es malade, tu es jaune,
quand tu mourras, tu seras gris,
et après ça,
tu as le toupet de m'appeler
« l'homme de couleur ».

Proposé par Jacques Gauneau

INVENTAIRE CONTINU...
DES MÉTIERS D'ANTAN

V.A.L. poursuit l'inventaire des anciens métiers, interrompu depuis quelques parutions. Grâce à Francis Chauvier et à quelques autres, l'histoire économique de la quotidienneté lorguaise retrouve ses marques.

Ici ou là, il est possible que des approximations soient rapportées : corrigeons-les ensemble !

D'autre part, il serait tout aussi enrichissant pour la collectivité de disposer d'images des personnages ou des établissements recensés par notre auteur. À vous de jouer !

- Bûcherons exploitants : Robaldo Joseph dit Potou, Musso Albert dit Mu.
- Cafetier : Il y avait un café, place de l'Eglise, il parlait italien.
- Canisse : Sisteron Marius, canisse à clef pour les vers à soie.
- Couturières : Aynaud Zize, Brun Angèle, Meynier Marcelle, Vincent Simone, Lobera Julienne, Xavier Berthe ; Durillo Louise, rue du Cannet.
- Distillateur : Raybaud Jean-Paul et son fils Louis ; Trinchero, place des Aires Neuves.
- Droguerie : Madame Taïs, rue de l'Ancien-Collège.
- Électriciens : Campana Jean, sur le Cours ; George Charles, rue Bourgade.
- Epicerie : Madame Riper, rue Bourgade ; Titine Gaiton, place du Marché ; Mesdames Fabre et Allary, avenue Allongue
- Matelassiers : Madame Chaix dite Titi Flafla ; Perrin Jeanne qui allait à domicile et au Thoronet.
- Mécanicien cycliste : Miaulon, Limbron et Lunebols.
- Mécanicien : Pert, Malnoé, Meissel Jean et Poitevin Albert.
- Photographe : Monsieur Roux, rue de la Résistance.
- Pistache, pignon, cacahuète : Marius François dit le Pistachier (le dimanche il arpentait le cours et le jeu de boules), place de l'Église.
- Plombiers : Renard Louis(exclusivité Monestel) et Monsieur Maty, ave Allongue.
- Presse à vin ambulante : Bercia Jolroy, place du Marché
- Ramasseur d'ordures : Codoul dit « le Cardinal » avec son cheval de race bardot et son tombereau tout bleu. Il demeurait au quartier Saint-Honorat. Gardon et Ravier.
- Rempailleurs de chaises : Celle Pierre, rue de la Trinité, et Amédée.
- Restaurant-guinguette : « Le Cheval blanc », Giraud Léon, rue Bourgade.
- Tailleurs de pierre : Amand, rue Bourgade, il faisait aussi les mortiers à aïoli.
- Tonnelier : Bertena Pierre, rue Bourgade.
- Un café Baudino, place du Révelin ; un café place Accarisio, actuellement chez Rebaudengo Ernest.
- Usine de bouchons : Mouriès Gaston, rue de l'ancien collège.
- Vannier : Maurin Émile et fils fabriquaient des paniers à olives, à vendange et des bonbonnes, place Saint-François.

Francis Chauvier

N.B. : malgré l'effort d'information de notre auteur et notre vigilance, cette liste n'est pas complète. Il reste donc à chacun, et à chaque famille des anciens professionnels de Lorgues, de nous informer. Nous publierons ensuite leurs avis et les en remercions par avance.

LA BIBLIOTHÈQUE

A VOS TEXTES

La vie culturelle lorguaise, riche déjà dans le domaine musical et plastique, semble manifester une crise de croissance (printanière ?) dans le registre de l'expression littéraire sous toutes ses formes : écrite, lue ou proclamée.

Ainsi, à défaut de nouveaux locaux, la bibliothèque associative a fait peau neuve et s'est offert une complète réorganisation. C'est un « plus » fort appréciable, autant pour les lecteurs fidèles que pour les 8 000 ouvrages à disposition du public. Et pourquoi ne pas rappeler que, depuis bientôt dix années, la bibliothèque est fidèlement présente dans la parution de « V.A.L. », sous la rubrique « Lu pour vous »

De son côté Annabelle Peyre ne ménage pas ses efforts. Dans sa fonction, peu évidente, de « médiatrice du livre », elle anime des ateliers de lecture tous azimuts, du jardin d'enfants au foyer-logement. Son exposition interactive « De l'ours au nounours », fut dégustée par les milieux scolaires et fréquentée assidument par de jeunes enfants accompagnés par des mamans qui ne s'ennuyaient pas non plus. Annabelle concocte maintenant un projet d'atelier d'écriture.

Parallèlement Frédéric Valet, dans le cadre de son école de théâtre, s'efforce de valoriser des textes peu connus, tandis que l'association M.D.L.C. organisait, fin mars, au « Garage », une soirée poésie au cours de laquelle adultes et enfants purent partager de beaux textes, choisis par eux, et parfois même écrits par eux.

Et voilà maintenant que Serge Nève, créateur et libraire de « Motamo », la boutique du livre ancien du Thoronet, et bien connu des fouineurs du mardi pour son échoppe de bouquiniste, décide de venir à Lorgues installer ses trouvailles, merveilles et surprises, dans un local plus à sa mesure. Complément précieux de la Maison de la Presse, qui fait des acrobaties pour nous ravitailler en livres neufs, il va s'installer au 4 de la rue du Révelin.

Pour que la satisfaction soit à son comble il resterait à apprendre que l'expérience sympathique de « fête du livre », tentée l'an dernier, se renouvellerait cette année en plus grand et plus ouvert sur tous les « métiers du livre »... Et pourquoi ne se pérenniserait-elle pas ?

Autant que le sport, la peinture, ou l'orgue... n'est-ce-pas la respiration de notre village ?

Le textivore de service

LU POUR VOUS

« Un si bel Espoir », par Michel Ragon

Les rêves brisés d'un architecte parisien sous le Second Empire... Un savoureux pan d'histoire !

Michel Ragon est un homme qui se moque des modes, il est fidèle à ses origines. Ce fils de femme de chambre a appris l'amour de la peinture dans l'atelier des peintres et celui de l'architecture à la table des architectes. Ragon n'a rien renié de ses vies antérieures : la preuve avec « Un si bel espoir » son nouveau roman.

Nous sommes en février 1848. Hector, un jeune architecte plein de talent et d'idéaux, se cherche un destin dans Paris en proie à la révolution. Alors que ses amis Courbet et Proudhon, rencontrés à la brasserie Andler, refont le monde autour d'un verre de bière, lui, rêve de construire une ville idéale. Un Paris de verre et de fer au service du peuple, tandis que le baron Haussmann éventre Paris. Du tunnel sous la Manche aux pavillons de fer copiés par Baltard, tous ses projets sont refusés.

Trop idéaliste et pas assez conciliant, il exaspère son associé et ami, et désespère sa petite amie Julie, « nymphe sortie du ruisseau de la plaine Monceau ». Il finira comme finiront les communards coupables d'avoir trop rêvé dans un Second Empire affairiste : humilié et écrasé.

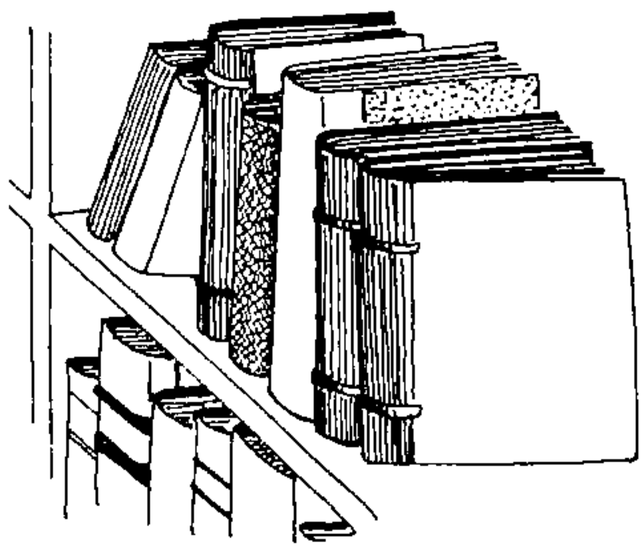

Nouveautés :

Barthas (Louis) : Les Carnets de guerre de L. Barthas, tonnelier, 1914-1918.
Bertolino (Jean) : La Frontière des fous.
Boissonat (Jean) : La Révolution de 1999.
Bon (Geneviève) : La Saison des bals.
Bona (Dominique) : Le Manuscrit de Port-Ébène.
Boulet (Marc) : Ma famille chinoise : à Pékin 10 ans après.
Coe (Jonathan) : La Maison du sommeil.
Cortanze (Gérard de) : Les Vice-consuls.
Cosse-Brissac : Le Cahier indien de Marie-Pierre.
Cressanges (Jeanne) : Le Luthier de Mirecourt.
Del Castillo (Michel) : De Père français.
Desforges (Régine) : Cuba libre ! 1955-1959.
Dirie (Waris) : Fleur du désert.
Dormann (Geneviève) :Fleur de péché.
Duchêne (Roger) : Molière.
Freud (Esther) : Marrakech express.
Grisolia (Michel) : Les Jardins du tigre.
Haasse(Hella-S.) : La Source cachée.
Homeric : Le Loup mongol.
Le Bris (Michel) : Les Flibustiers de la Sonore.
Le Touze (Guillaume) : Dis-moi quelque-chose.
Luca (Erri) : Tu, moi.
Michelet (Claude) : Des grives aux loups, t.4 : La Terre des Vialhe.
Miller (Andrew) : L'Homme sans douleur.
Parlaren Var : Avé d'Estello.
Péan (Pierre) : Vies et morts de Jean Moulin.
Pennac (Daniel) : Aux Fruits de la passion.
Pilcher(Rosamunde) : Retour en Écosse.
Plain (Belva) : Les Diamants de l'hiver.
Ragon (Michel) : Un si bel Espoir.
Troyat (Henri) : Terribles tsarines.

Christiane Turner,
présidente de la biliothèque

LA « BIB »
GESTION PRATIQUE

Le 2 mars 1999, s'est tenue l'assemblée générale de la bibliothèque.

Lors des deux mois de fermeture, ce dont nous nous excusons auprès des lecteurs, des travaux de rénovation ont été effectués. Nous en remercions tout particulièrement monsieur le maire, la municipalité et les services techniques de la Commune.

Le bilan financier de la trésorière est positif et indique que, durant l'année 1998, 110 nouveautés ont été achetées et mises à la disposition des lecteurs.

Nous tenons à préciser qu'une nouvelle classification (classification Deway) est entreprise, afin de faciliter une recherche plus précise des ouvrages.

Lors de cette assemblée, le bureau a été renouvelé à l'unanimité : présidente, Christiane Turner ; secrétaire, Colette Bernabéou ; trésorière, Marie-Jeanne Sauvageon.

Pour mémoire :

- Horaires d'hiver : mercredi et jeudi 15h-17h ; samedi 10h-12h.
- horaires d'été : mercredi et jeudi 16h-18h ; samedi 10h-12h.
- Abonnement annuel : 30F.
- Prêt d'un livre : 3F ; d'une nouveauté : 5F ; d'un policier :2F.

LIVRES... VOUS AVEZ DIT LIVRES ?

L'exposition itinérante « de l'Ours au nounours », qui a eu lieu du 8 au 27 mars dernier, à l'Espace Emile-Zola, est de nouveau sur les routes, partie pour d'autres communes du Var.

Lorgues, qui a été la première à en bénéficier, peut se féliciter de son accueil. De 3 à 103 ans -et plus-, les Lorguais se sont déplacés pour regarder, découvrir, lire, écouter... voyager...

Les « Pitchounets », les enseignants et les enfants des écoles maternelles et primaires, l'O.N.F. l'association « Contes à rebonds », les résidents du foyer-logement, les bénévoles de la bibliothèque associative, les élus, les emploi-jeunes et les employés municipaux ont tous, à leur façon, contribué à faire de cet événement un moment de rencontre privilégié autour de la lecture et de l'écriture.

Et après ? Que tous ceux dont l'appétit s'est aiguisé ne s'inquiètent pas, car les adeptes du plaisir des mots ne manquent pas à Lorgues !

A ne pas rater, le 10 août au soir, avec le Miistère de la Culture, deux auteurs contemporains viendront partager leurs textes à la « Serre ».

Et bien sûr, le prochain festival de langue provençale, régal pour les amoureux de littérature locale[1]...

Cet engouement semble être contagieux puisqu'un bouquiniste (connu des habitués du marché) et même un libraire envisagent de s'installer à Lorgues...

Et pourquoi ne pas oser rêver d'une prochaine « Fête du livre » ?...

Pour patienter, que diriez-vous d'une rencontre insolite avec un écrivain qui a monté sa propre maison d'édition ? « Les éditions de la Vignaublère »...

Certains l'auront reconnu, il s'agit de Jean-André Olivier, qui pour la sortie de l'Ébène rouge (voir article) sera à Lorgues, le mardi 11 mai de 9 h à 12 h devant la Maison de la Presse, pour dédicacer son ouvrage.

Des idées, des envies, des projets ? Contactez-nous au 04.94.73.77.04.

Annabelle Peyre, médiatrice du Livre

---

[1] **Samedi 26 et dimanche 27 juin : les manifestations célébrant la langue provençale auront lieu samedi ; dimanche sera une journée plus accessible au grand public (messe, également en provençal, défilés de groupes de maintenance, spectacle -place Marius-Trussy- à 17h).**

L'«ÉBÈNE LORGUAIS» N'EST PLUS...

Août 96, vous souvenez-vous ? De nombreux Lorguais, parmi les plus anciens surtout, se pressaient en mairie pour savoir qui se cachait derrière « L'Ébène blanc », ce gamin que l'Assistance Publique avait placé dans les fermes meusiennes, avant la guerre de 14. Après les privations, les coups, et un passage dans les tranchées de Verdun, sa « montée » à Paris, le jour de sa majorité, marquait la fin du livre.

Août 96, vous souvenez-vous ? Léon Voerlhé, le héros de cette histoire émouvante, n'était pas là pour la présenter à ses amis lorguais. Un malaise l'avait conduit à l'hôpital de Draguignan. Alors, en mairie, une promesse avait été faite : celle d'écrire une suite, allant de l'ébène aux oliviers, de la Lorraine à la Provence, de Verdun à Lorgues... afin d'être présentée pour le centenaire de Léon.

Mais il ne verra pas ce mois de mai 2001 qui l'aurait fait centenaire. Profitant d'une belle journée d'hiver, il nous a quittés. Discrètement, lui, le gamin des tranchées, le joueur d'accordéon de Cannes et de Mougins, a rejoint ce jour-là le « Paradis de l'accordéon » que chantait Brassens.

Avant cette triste journée, les mille péripéties d'une vie mouvementée avaient teinté « l'Ébène blanc » du départ, du rouge de ses convictions égalitaires.

Parvenu à Lorgues au gré de sa vie ambulante, il s'y était fixé par un premier mariage. Désigné comme administrateur de la commune après la seconde guerre mondiale, il fut ensuite élu et occupa pendant de longues années le poste d'adjoint délégué aux travaux et au personnel. Homme de conviction, homme de cœur surtout, il aura toujours été fidèle à ceux qu'il a longtemps côtoyés, ici, dans la peine.

Aujourd'hui, Léon n'est plus. Mais son souvenir reste. Le devoir de mémoire aussi pour ses amis. La suite promise de ses tribulations parisiennes et provençales a donc été écrite, afin qu'il puisse jouir du plaisir de les voir publiées avant de nous quitter.

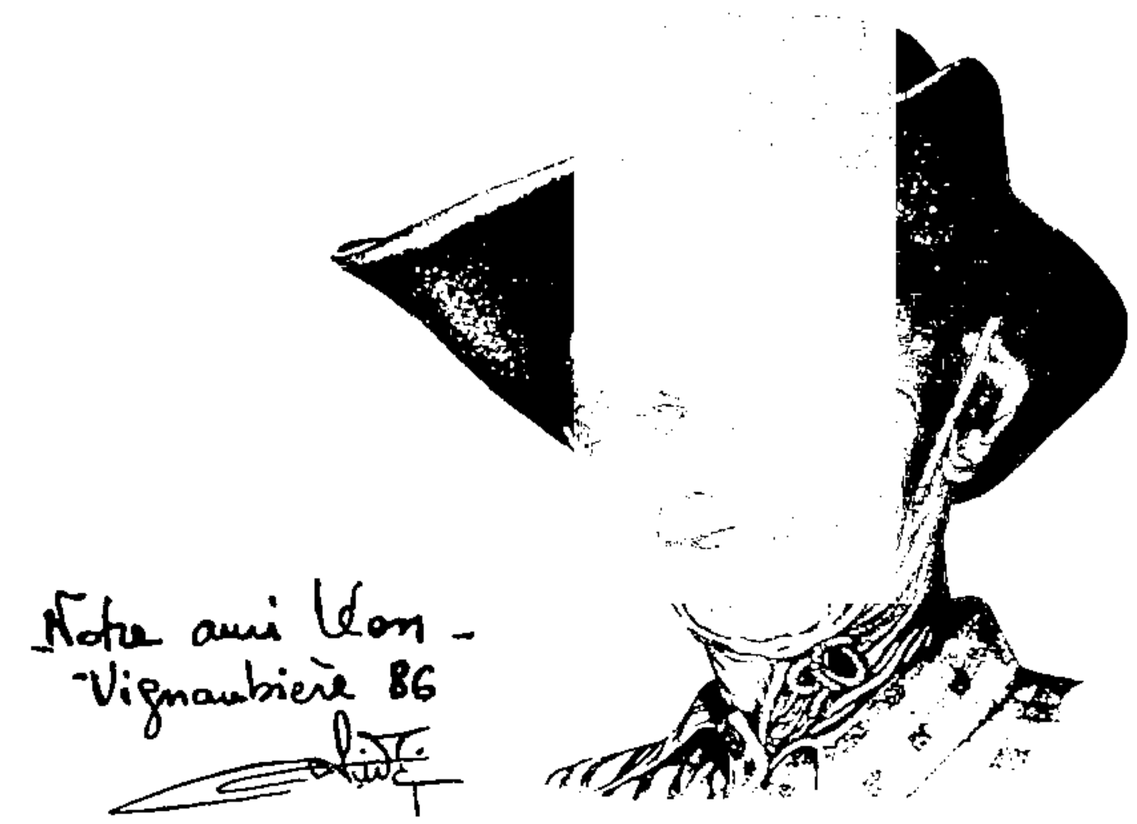

« L'Ébène rouge » vient de paraître aux « Éditions de Vignaubière » qui sont nées grâce à lui. Déjà présenté en Lorraine, le livre a été accueilli comme « l'histoire vraie d'une vie mouvementée. Celle d'un homme du XXème siècle. Une leçon d'énergie, de courage et d'optimisme. Un hymne à l'indépendance et à la liberté... ».

Après avoir conquis le cœur des Lorrains, le livre devrait plaire davantage encore aux Lorguais, puisqu'une longue partie de l'histoire se déroule ici. C'est le dernier cadeau de Léon aux habitants de sa commune... Merci Léon, de la part de tous tes amis.

Merci l'artiste. Ton béret vissé sur la tête, la mèche rebelle et le sourire moqueur, tu nous manques, tu sais. Pourquoi es-tu parti à ton tour « mener le bal, à l'amicale des feux follets » ? Nous, on te croyait éternel ! Il est difficile de croire que l'on ne t'entendra plus raconter les milles et une anecdotes qui ont fait ta vie. Dieu merci, il restera tes livres. Toi qui étais toujours pressé... sauf de mourir, disais-tu, pourquoi nous as-tu quitté si vite, nous laissant à notre tour, un peu orphelins ?

J.-A. O.

Rappel : L'Ébène rouge, second tome de la biographie de Léon Voerlhé, sera présenté et dédicacé par son co-auteur, Jean-André Olivier, mardi 11 mai devant la Maison de la Presse, place du Révelin.

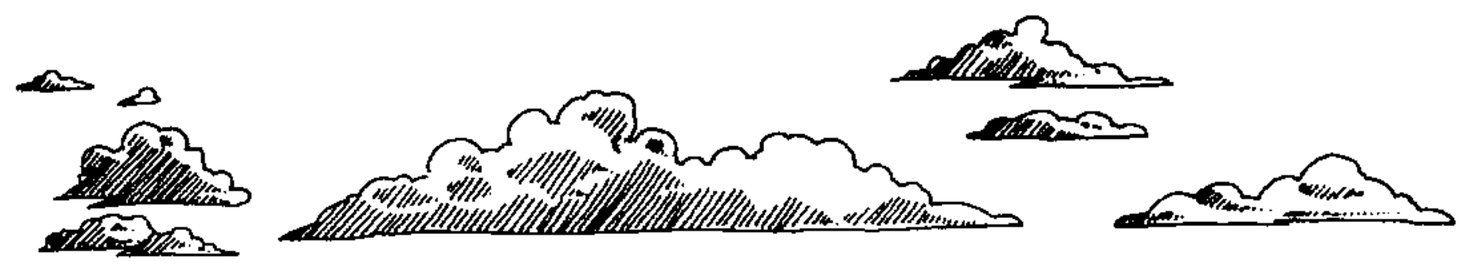

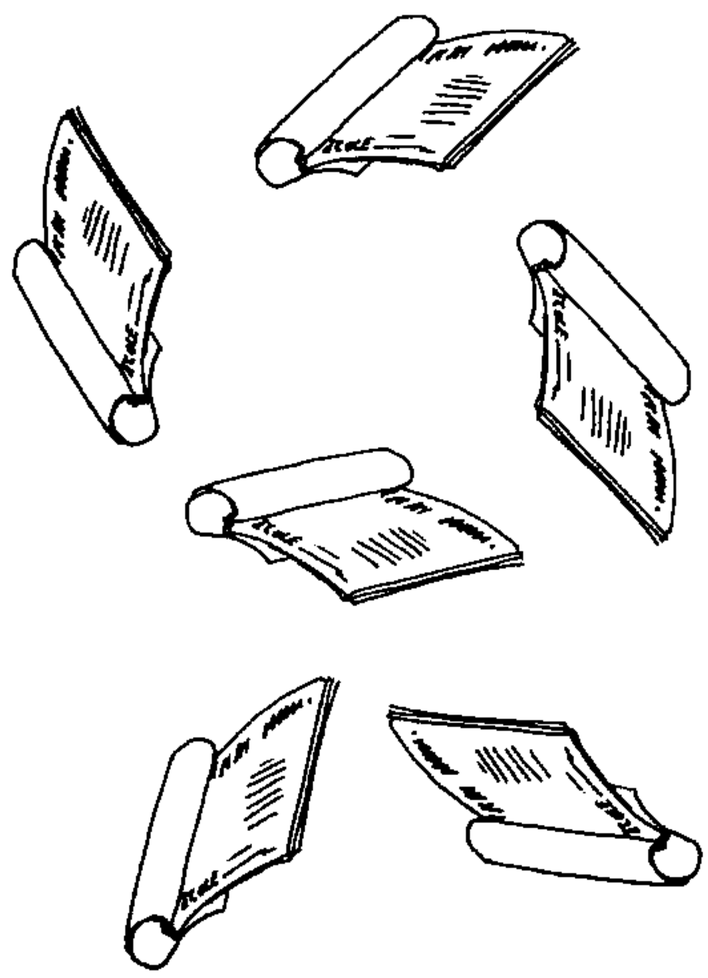

DEVANT MA FEUILLE BLANCHE

J'avais écrit : « VAL 45 », mais que pourrais-je mettre à la suite pour essayer d'intéresser nos lecteurs ? Un article sur les chenilles processionnaires ou sur le bogue de l'an 2000 ? Je regardais le ciel où le bleu avait perdu de son intensité. Dans le lointain les cirrus cherchaient à s'allier aux nimbo-stratus et aux cumulo-nimbus dans l'espoir de fondre sur nous, et je pensais qu'Éole donnerait assez de souffle à notre mistral pour ramener un azur « provençal », question de temps.

Le « temps » voilà bien mon sujet.

Quelles étaient les pensées et les dictons de nos ancêtres à l'époque de Nostradamus ? Sans garantie aucune quant à leur véracité, je les livre à votre curiosité.

A l'Ascension, le dernier frisson.
La Pentecôte donne les foins, ou les ôte.
Saints Mamert, Pancrace, Servais, Estelle, Achille et Rolande sont toujours des saints de glace.
S'il gèle à la saint Bernardin, adieu le vin.
A la saint Urbain, la fleur au grain.
Quand il pleut à la saint Philippe, point besoin de foin, ni de barrique.
Pluie de sainte Pétronille change raisins en grappilles.
Avant la Pentecôte ne découvre pas tes côtes.
Pluie à la Pentecôte, beau temps à la Trinité.
Saint Médard, grand pissard, il pleut 40 jours plus tard.
Pour la saint Martial, les faux sont au travail.

Sachez aussi que les lois romaines interdisaient les mariages en mai car c'était le mois des lémures, où l'on fêtait les morts.

Le mois de mai était consacré à la Vierge, on lui attribuait une influence néfaste sur la fécondité.

Ah ! que les temps ont bien changé ! ! !

Antoine Payet

NOUVELLE ENTREPRISE : UN ORGANISME DE FORMATION

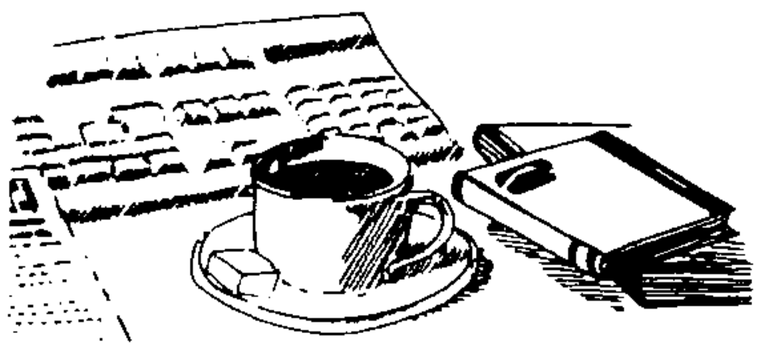

Un actif probant

Michelle Gautruche, animatrice d'« ACCÈS », arriva à Lorgues au début des années 90. Auparavant, en Bretagne, elle opérait dans l'enseignement privé professeur de secrétariat, elle formait des assistants de direction aux questions de la communication écrite (prise de notes, rédactionnel), de la publicité et de la gestion, notamment dans le secteur du tourisme et de l'accueil, ainsi qu'en secteur médical.

Directrice d'un cours Pigier, elle organisa des formations et mit en place des sessions d'examens et de concours, elle était notamment missionnée par des collectivités locales et des organes de presse. Elle intervint également pour recruter les personnels d'entreprises privées ou de services publics, notamment auprès du « Centre de gestion » (des personnels des collectivités locales) d'Ile-et-Vilaine.

Cartes sur table

« ACCÈS », l'organisme de formation qu'elle a créé, cible tout âge et tout public :

- réactualiser ses connaissances en orthographe, grammaire, vocabulaire ;
- se préparer à un examen ou à un concours administratif : apprivoiser les questions à choix multiples, « être bon » à l'oral ;
- rédiger du courrier personnel ou professionnel : remplir un dossier, régler un litige, débloquer une situation ;
- maîtriser les techniques de secrétariat ;
- apprendre le clavier dactylographique et acquérir une plus grande vitesse de frappe ;
- s'entraîner et se perfectionner en sténographie.

Michèle Gautruche organise et anime des sessions de formations individualisées, des modules personnalisés, et peut intervenir à domicile (7j/7j !).

Pour tout contact, tél. : 04.94.73.74.31.

G.H.

N.D.L.R. : Vivre à Lorgues a soin de présenter à ses lecteurs les nouvelles entreprises qui s'implantent sur la commune... Aussi invitons-nous chaque créateur à nous informer de son activité, afin que nous lui donnions la légitime place qui lui revient dans nos colonnes.

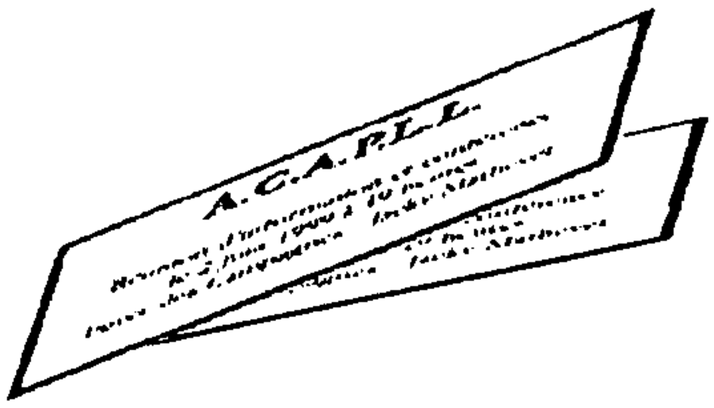

L'A.C.A.P.L.L. CRISE... DE CROISSANCE !

Après cinq mois d'existence, la toute nouvelle « **Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales Lorguaises** » (A.C.A.P.L.L.), a doublé ses effectifs.

En effet, à la vingtaine de membres fondateurs de novembre 1998, se sont joints 22 nouveaux adhérents pour porter l'effectif, à ce jour, à 42 membres. C'était le premier objectif du bureau : réunir le maximum de professionnels concernés dans une structure représentative. Peut-on dire que l'A.C.A.P.L.L. est vraiment représentative aujourd'hui ? Nous ne le pensons pas ! Certaines professions ne sont pas encore représentées, ou le sont insuffisamment.

Trop nombreux pour ne rien faire... et trop peu nombreux pour réaliser l'objectif ambitieux que le bureau a placé en 2ème priorité : implanter un Forum Commercial et Artisanal Lorguais appelé à prendre date dans le calendrier annuel des manifestations importantes de la commune, voire de la région.

A défaut de pouvoir matérialiser, à court terme ce projet, nous proposons à tous nos adhérents, et à tous ceux, sans aucune restriction, susceptibles de le devenir, d'assister à la **réunion d'information** suivie d'une conférence, qui aura lieu : **mercredi 2 juin 1999 à 19 heures, au Foyer des Campagnes-Jacky Mathevet.**

L'ordre du jour :

- information sur le rôle et le fonctionnement de l'association ;
- avant-projet F.I.S.A.C. (Fonds d'intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce) ;
- conférence de Monsieur Philippe Rossi (« la Mondiale ») sur le thème : « Régimes de retraite et prévoyance des commerçants et artisans » ;
- apéritif.

Nous comptons sur la présence de tous ceux qui se sentent concernés et responsables du développement économique de la Commune.

Alex Grodwohl,
président de l'A.C.A.P.L.L.

UNE PREMIÈRE POUR LA DERNIÈRE[1]

Les Nations Unies ont proclamé l'année 1999 « Année Internationale des Personnes Âgées ».

Son logo symbolique et sa devise, « une société pour tous les âges », expriment par les volutes, la vitalité, et se rapportent aux aptitudes intellectuelles et spirituelles croissantes des personnes âgées, sous l'effet de styles de vies plus sains.

Les pétales renvoient à l'indépendance et à l'interdépendance des générations. Une « charte pour une société pour tous les âges » est en préparation.

A Paris en septembre se déroulera un programme de rencontres.

En 1982, l'Assemblée Internationale de l'O.N.U. avait déjà adopté un plan d'action sur le vieillissement. On ne peut pas dire que cela a beaucoup bouleversé les populations même si, au cours des années, plusieurs dispositifs concernant les Droits de l'Homme et certains groupes spécifiques ont été adoptés, aucun ne visant particulièrement la situation des personnes âgées.

La Fédération Internationale de la Vieillesse a décidé d'établir une Déclaration des Droits et Responsabilités des Personnes Âgées susceptible de combler cette importante lacune.

Cette charte « Une société pour tous les âges » devrait, à l'avenir, inciter les gouvernements à la prise en compte, chaque fois que cela est possible, de tous les considérants.

En ce qui concerne les Anciens Exploitants Agricoles (« A.Ex.A »), notre section nationale, pour son compte, a adopté la maxime sous la forme « Des villages pour tous les âges ».

C'est donc avec cette devise que les anciens du Var et leurs amis marqueront par un grand rassemblement, aussi revendicatif que festif, leur participation à la célébration de cette historique année 1999.

Rendez-vous à 11 heures, vendredi 4 juin, salle polyvalente du Cannet-des-Maures : bienvenue, petit discours de circonstances et à 12 h 15 : aïoli traditionnel, chansons, poème, jeux.

Retenez tous cette journée !

Pour la section du A.Ex.A. du Var,
le président, Lucien Preire

N.B. : pour tous renseignements : Fédération : 04.94.47.01.37 ; le président : 04.94.73.24.57.

Inscription au repas avant le 28 mai (100 F), F.D.S.E.A., 26 Bd. Jean-Jaurès à 83300 Draguignan.

[1] Année du siècle !

LA PREMIÈRE APPARITION DE MOWGLI[1]

La publication d'articles à propos de Saint-ferréol (cf. V.A.L. n°44, pages blanches), nous a procuré quelques appréciations agréables, tandis que l'un des auteurs poursuivait gracieusement, pour notre compte, sa réflexion.

Voici ce qui en résulte. Titre et chute peuvent édifier ; lisons entre les lignes !

« De tous les rouages des services publics que font tourner les gouvernements de l'Inde, il n'en est pas de plus important que le département des Eaux et Forêts. Le reboisement de l'Inde toute entière est entre ses mains ; plus exactement, il le sera lorsque le gouvernement aura les fonds nécessaires. Ses fonctionnaires luttent contre les torrents, le sable vagabond et les dunes qui se déplacent : ils en clayonnent les flancs, les contiennent de front par des barrages et les stabilisent de la base au sommet grâce à des herbes robustes et à des pins plantés en quinconce suivant les règles de Nancy. Ils ont la responsabilité de toutes les futaies des forêts domaniales de l'Himalaya, aussi bien que des versants dénudés où les pluies de la mousson creusent des rigoles vites desséchées et des ravins profonds, chacun de ces sillons maudissant comme une bouche les plaies de l'insouciance. Ils se livrent à des expériences sur des armées d'essences étrangères, s'efforçant par exemple d'acclimater l'eucalyptus et, peut-être, par l'assèchement, d'éliminer la fièvre des canaux. En plaine, ils ont pour rôle essentiel de veiller à ce que la ceinture des pare-feu dans les réserves forestières reste dégagée afin que, quand vient la sécheresse qui affame le bétail, ils puissent ouvrir la réserve aux troupeaux des villageois et laisser ces derniers ramasser des fagots. Ils étêtent et élaguent pour entasser les bûches le long des voies ferrées où l'on ne brûle pas de charbon ; ils calculent le bénéfice de leurs plantations jusqu'à la cinquième décimale ; ils sont des médecins et les accoucheurs des grandes forêts de teck de la haute Birmanie, des plantations de caoutchouc des jungles de l'est et des noix de galle du sud ; et c'est toujours le manque de fonds qui les arrête.

Mais, comme son métier entraîne l'officier des Eaux et Forêts loin des sentiers battus et des cantonnements habituels, il apprend à en savoir plus que le seul bagage des forestiers : à connaître le peuple et les lois de la jungle. »

Rudyard Kipling, 1893,
proposé par Gérard Saramito,
Office national des forêts

[1] Titre original : « In the rukh ».

MAIS OÙ SONT LES HAIES D'ANTAN ?

On peut regretter, sans être taxé de « passéiste » et de « rétrograde », les haies de notre enfance

A cette époque, la haie était constituée par une espèce arbustive locale.

Chaque propriétaire se débrouillait pour multiplier l'Aubépine, le Fusain, le Troene, le Buis, le Cornouiller, la Viorne, le Houx ou l'Erable champêtre.

Ces haies souvent à la diable (surtout à la campagne) étaient les refuges pour les escargots, les couleuvres, les lézards, les grenouilles, les campagnols, les hérissons Dans la ramure, les abeilles butinaient et les oiseaux trouvaient des perchoirs accueillants Au pied de ces haies s'introduisaient des herbes grimpantes comme le Houblon ou encore l'Asperge sauvage aux pousses succulentes. D'autres espèces arbustives comme le Prunellier, le Sureau offraient leurs fruits sans compter les cenelles de l'Aubépine. (fig.1).

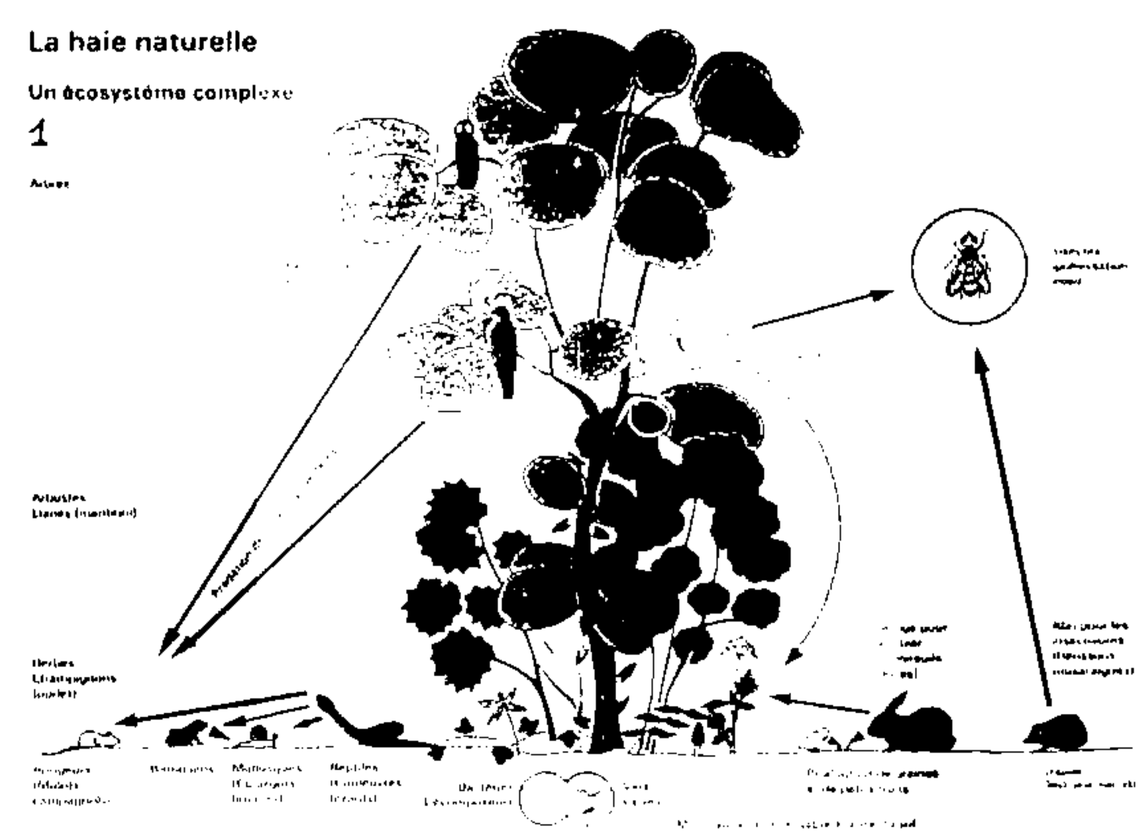

Pourquoi une haie ?

A l'origine toutes les haies ont été plantées pour limiter les propriétés, pour s'isoler ou se protéger soit des regards, soit de certains gibiers et autres animaux. (fig.2).

Les haies soit vertes, soit fleuries ou leur mélange qu'en Angleterre on appelle « la haie tapissene » ont beaucoup de charme. Quel contraste avec les haies de notre époque !

On ne rencontre partout que deux sortes de haies, celles plantées de Buisson ardent (Pyracantha) ou celles constituées par un Conifère le Cyprès de Lawson ou de ses variétés. Quelle monotonie ! ! ! Sans compter que dans ce dernier cas, ces Cyprès sont des hautes-tiges légalement impropres à être utilisées pour constituer une haie Quoiqu'il en soit, cet envahissement uniforme des mêmes espèces représente une proie toute servie pour assouvir les appétits des insectes et des maladies... préparez les sulfateuses... Quel progrès ! ! !

Que dit le Code Rural ?

Le Code Rural précise qu'une haie est composée d'arbustes qui ne peuvent dépasser 2 mètres de haut. Ces haies peuvent être mitoyennes (fig.3 et 4) ou non mitoyennes

La haie mitoyenne est plantée sur la limite de deux propriétés. Cette limite est fixée d'un commun accord ou en se référant aux bornes souvent précisées par un géomètre en l'absence d'un plan précis (fig 5 et 6) La haie mitoyenne est plantée et entretenue à frais communs.

2

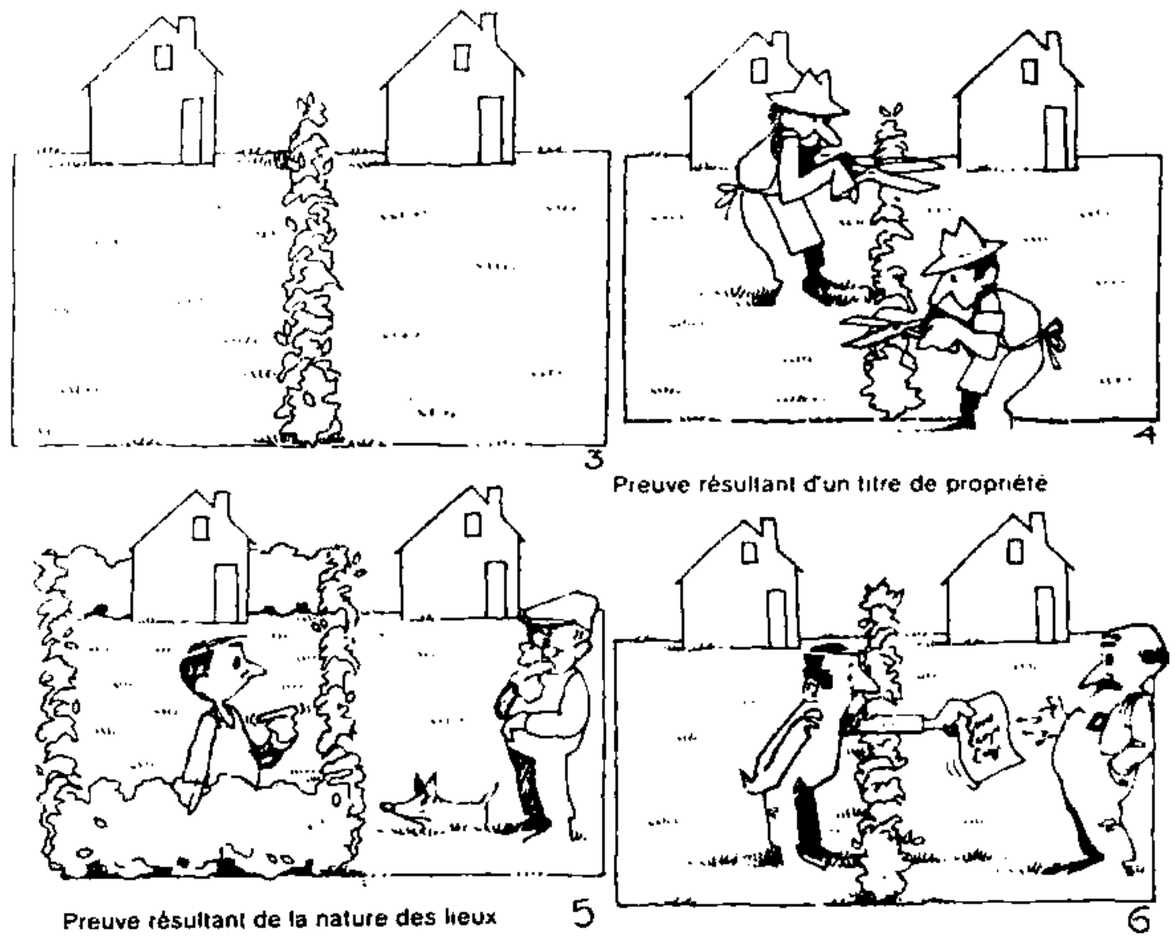
3
4
Preuve résultant d'un titre de propriété
5
6
Preuve résultant de la nature des lieux

La haie non mitoyenne se plante à 50 centimètres de la limite des deux propriétés. Si deux voisins (pour des raisons diverses) plantent chacun leur haie à 50 cm de la limite il reste un vide de presqu'un mètre Ce « couloir » est souvent emprunté par les différents voisins. Cela devient un sentier qui au bout de 30 ans devient un sentier public. Situation qui expose les propriétés concernées à être frappées d'expropriation pour transformer ce sentier en ruelle ou en chemin....

Au fait, pourquoi ne pas en revenir aux haies naturelles de notre enfance ?

Léo Doumont,
Société Lorguaise d'Horticulture

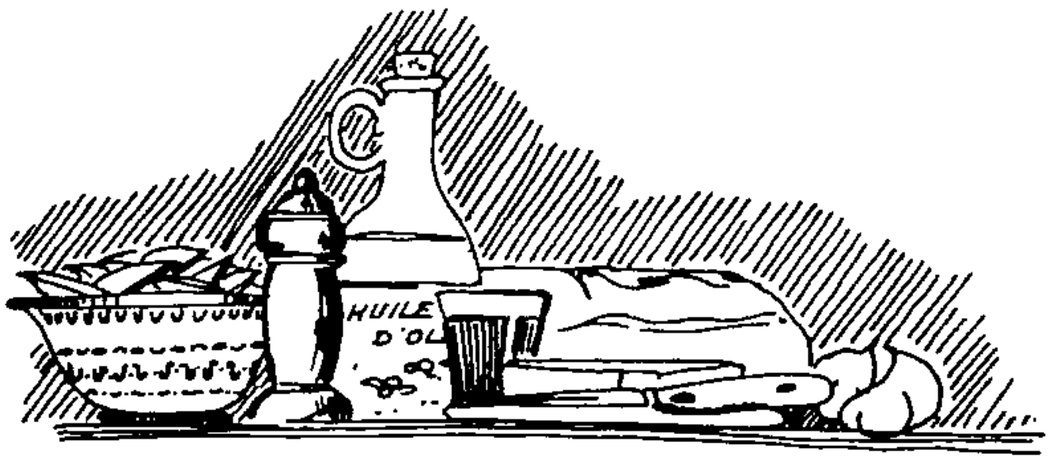

LES RECETTES DE BABETTE

Le printemps arrive, et apparaissent sur nos marchés de Provence des petits légumes particulièrement délectables : les fèvettes. Elles se présentent sous la forme de gousses vertes contenant de belles graines vert tendre légèrement aplaties.

En fouillant dans les vieux livres on découvre que cette fameuse fève a été présente dès l'antiquité. Les Grecs s'en servaient pour élire les magistrats (une fève blanche = oui, une fève noire = non). Chez les Romains, lors des saturnales, la fève était glissée dans un gâteau pour désigner le roi de la journée (cela rappellerait bien quelque chose...). Au Moyen-Âge on l'accusa de provoquer la stérilité et elle en garda mauvaise réputation pendant quelques temps. Mais progressivement la fève est entrée dans l'alimentation de l'Europe du Sud, et aujourd'hui elle est cultivée dans le Midi de la France.

Au printemps, les fèvettes sont délicieuses à la croque au sel avec un peu d'huile d'olive. Mais, pour vous régaler totalement, voici une recette complète.

Épaule d'agneau braisée aux fèvettes

Préparation : ½ heure. Cuisson : 1 h 30.

Ingrédients pour 4 personnes : 24 gousses d'ail, 3 cuillèrées à soupe d'huile d'olive, 1 épaule d'agneau (800 g à 1 kg), 2 cuillèrées à soupe de cognac, 50 cl de vin blanc, 1,5 kg de fèves fraîches (à décortiquer), 50 g de beurre, sel et poivre.

Préchauffer le four à 150°. Peler les gousses d'ail et les blanchir brièvement trois fois. Dans une sauteuse allant au four, chauffer l'huile, et faire revenir l'épaule sur toutes les faces. Arroser avec le cognac, flamber. Éteindre le feu. Déposer les gousses d'ail autour de l'épaule. Saler, poivrer, verser le vin. Enfourner et cuire 1h30.

Décortiquer les fèves. Les blanchir 2 mn dans l'eau bouillante. Les faire revenir dans le beurre. Ajouter 4 cuillèrées à soupe d'eau et laisser cuire 5 mn. Saler et poivrer. Dix minutes avant la fin de cuisson de l'épaule, ajouter les fèves autour de la viande.

Dresser l'épaule sur un plat chaud, entourée des gousses d'ail et des fèves. Filtrer le jus et le servir à part.

Mon conseil : ne pas faire trop cuire les fèves pour éviter qu'elles se défassent. Elles doivent rester fermes sous la dent. Bon appétit !

Babette

MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr RICHEZ	J 13 mai 99
Dr DECROCQ	D 16 mai 99
Dr BERNARD	D 23 mai 99
Dr BERNARD	L 24 mai 99
Dr BROUSSARD	D 30 mai 99
Dr GROUILLER	D 6 juin 99
Dr FOUCAULT	D 13 juin 99
Dr CAMPI	D 20 juin 99
Dr BROUSSARD	D 27 juin 99
Dr DECROCQ	D 4 juillet 99
Dr BERNARD	D 11 juillet 99
Dr RICHEZ	Me 14 juillet 99

SERVICES

POMPIERS	18
C S ALBERT-MATHIEU	04 94 73 91 91
GENDARMERIE	04 94 73 70 11 ou le 17
LA POSTE	04 94 60 33 30
TRESOR PUBLIC	04 94 73 71 60
JARDIN D'ENFANTS	04 94 67 62 69
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	04 94 60 33 50
FOYER-LOGEMENT	04 94 73 76 06
OFFICE DE TOURISME	04 94 73 92 37
AMBULANCES C A V	04 94 73 24 88
AMBULANCES LORGUAISES	04 94 73 77 38
TAXI Pierre BOERI	04 94 73 27 02 ou 06 09 57 43 16
TAXI WILLIAM	04 94 73 95 61
TAXI Gilles BIANCO	06 08 63 13 43
COOPERATIVE LA LORGUAISE	04 94 73 70 10

CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M	04 94 73 70 03
DOMART F	04 94 73 71 64
LION J.F.	04 94 73 26 00
REMY-BISCHOFF F	04 94 73 99 83
ROGUET J F	04 94 73 27 32

MEDECINS :

BROUSSARD J	04 94 73 70 30
Cabinet médical de MM RICHEZ F., GROUILLER G et BERNARD J P	04 94 73 70 27
CAMPI J J	04 94 73 95 95
DECROOCQ D	04 94 73 95 74
FOUCAULT P	04 94 73 99 22
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin-psychothérapeute	04 94 73 95 25

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES : 04 94 60 47 70

CABINET D'IMAGERIE MEDICALE (RADIOLOGIE - ECHOGRAPHIE)

POESSON Y.	04 94 73 20 50

PHARMACIES :

BRETON - BARTHÉLEMY	04 94 73 70 31
CHAMPAGNE	04 94 73 72 97

INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, TESSON, WISPELAERE, BRUNET	04 94 73 90 90
SCP BOULLERET, AMAND, MARIVOËT	04 94 67 64 22

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

DARDENNE L et BLONDEL R.	04 94 73 73 37
STOFFANELLER M.J.	04 94 73 72 32
BERNARD F.	04 94 67 66 27
RAVEY D	04 94 73 94 77
PELLETIER M.	04 94 84 36 85

PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	04 94 84 34 01

PEDICURES MEDICALES :

JULIEN-TITEUX N.	04 94 73 79 16
MAUDUECH-OUVRERY A.	04 94 50 64 82

ORTHOPHONISTES :

GALY I.	04 94 73 96 72
LUDIER-MRANI A.	04 94 73 20 84

CLINIQUE VETERINAIRE :

GUIRARD L et JEAN E.	04 94 73 96 32

N° TÉL. MUNICIPAUX

Standard : 04.94.85.92.92.
Assainissement, eau : 04.94.85.92.81.
C.C.A.S. : 04.94.85.92.78 ou 79.
État civil : 04.94.85.92.92.
Étrangers : 04.94.85.92.73.
O.P.A.H. :04.94.85.92.77.
Police municipale : 04.94.85.92.88.
Service culturel : 04.94.85.92.85.
Techniques et urbanisme : 04.94.85.92.64.
Fax administration, cabinet : 04.94.85.92.90.
Fax eau, techniques, urbanisme : 04.94.85.92.84.

SERVICES DIVERS

ASTI (solidarité avec les travailleurs immigrés) :
Maison des associations, 3ème étage,
4ème jeudi du mois, le matin.
A.V.A. : mairie,
1er lundi du mois : 13h30 à 15h.
Bibliothèque :
mercredi et jeudi :
- hiver de 15h à 17h,
- été de 16h à 18h ;
samedi, toute l'année : 10h à 12h.
Centre médico-social :
sur R.D.V. tél. 04.94.50.90.40/73.70.90.
Consultation des nourrissons :
sur R.D.V., tél : 04.94.68.56.97.
Conciliateur : mairie,
sur R.D.V., tél : 04.94.85.92.78
C.R.A.M. et C.I.C.A.S. : mairie,
1er et 3e lundi du mois, de 13h30 à 15h30.
Croix Rouge : mairie,
1er mardi du mois de 9h à 12h.
Mission d'animation, C.L.S.H. :
rue de la Trinité,
tél : 04.94.73.99.18.
Mission locale : mairie,
mardi matin, 9h à 12h,
jeudi matin : R.D.V.,
tél : 04.94.50 97 00.
Office de Tourisme-Syndicat d'initiative :
- hiver : 9h à 12h - 15h à 18h ;
- été : 9h à 13h - 16h à 19h ;
tél : 04.94.73.92.37, fax : 04 94 84 34 09.
O.P.A.H. : mairie,
tél : 04.94.85.92.77,
lundi après-midi ; vendredi journée.
Sécurité sociale : mairie,
1er et 3e vendredis du mois, 9h à 11h30.
SENDRA-Lorgues : Maison des associations,
lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h30 à 11h30 - 15h à 16h,
tél : 04.94.67.67.98.

LA GRILLE D'ANTOINE

N°40 par Antoine Payet

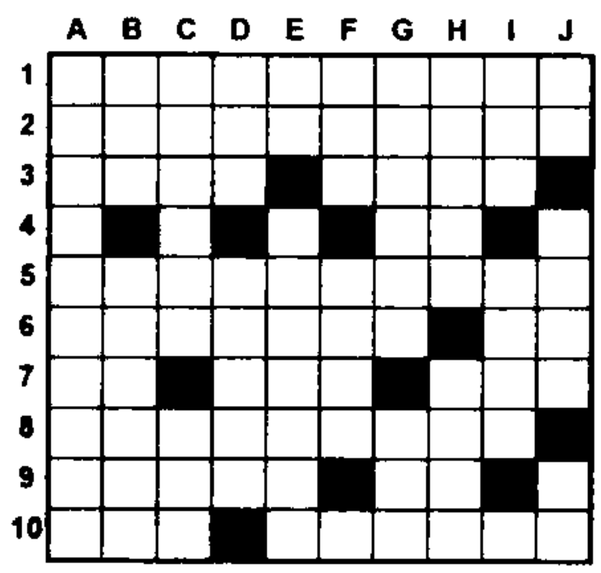

Solution n°39

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	L	O	R	G	U	A	I	S	E	S
2	A	R	I	A	N	E	■	E	V	E
3	V	I	T	R	A	N	T	■	E	N
4	A	■	E	N	U	T	■	E	I	S
5	N	R	■	I	■	■	P	O	L	E
6	D	O	C	T	E	U	R	■	L	E
7	E	C	H	U	S	■	I	L	E	S
8	S	P	O	R	T	I	V	E	S	■
9	■	■	C	E	E	■	A	S	■	O
10	C	A	S	S	E	P	I	E	D	S

Horizontalement
1. Nos infos de proximité
2. Fixerait
3. Attribua mal - Intervalle de temps
4. 576 m en Chine
5. Nos citoyennes
6. Se garnit les branches - Saint pyrénéen
7. Coutumes - Chat anglais - Sous la croûte
8. Père et Maire au dernier Téléthon lorguais
9. Prénom de l'auteur de Nana. Berge
10. Pour la soupe. Compagnie d'ouvrières

Verticalement
A. Les feuilletons le sont souvent à la télévision
B. Lettre grecque. Condensé
C. Sous la cerise - Céréale tropicale
D. Peuple du S.E. du Nigeria. Permet d'avoir une lumière polarisée
E. Club de football de la capitale des Gaules. Détaillée pour une épure
F. Blanc ou Bleu en Afrique. Entre le soprano et le ténor
G. Un des hédéracées. Coupé court
H. Devant lazuli. Sapa
I. Glace de Francfort. Droits sur la tête.
J. Sur le calendrier. A la fin du service. Le club phare de la cité phocéenne.

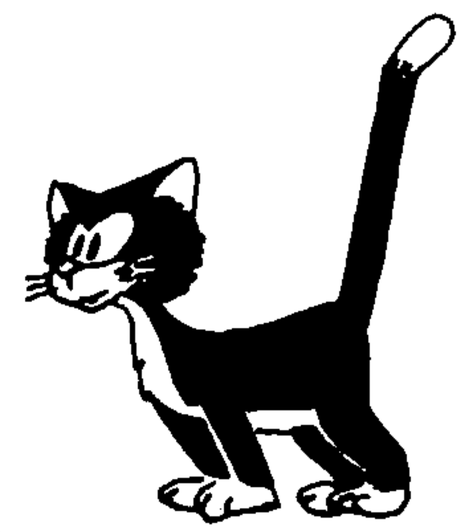

COLLABORATEURS DU NUMERO 45

L'A.N.A.C.R.. B. ASTRUC. La Bibliothèque. J.-L. BRIATORE. É. CARINI. M. CHAPELAIN. F. CHAUVIER. V. CORBIN. D. DANNA. F. DANO. Ch. DELSERAY. Cl. DERAMBURE. C. DOUBLAT. L. DOUMONT. S. DUCORNET. S. DUPRÉ. J. DUVEL. Le Foyer Socio-Éducatif du Collège. J. GAUNEAU. La gendarmerie nationale. Ghap. A. GRODWOLH. G. HARDOUIN. V. HUSSENOT. P. et P.-J. MARCON. B. MARIANI. V. MER. S. MILLISCHER. M. T. NARINO. J.-A. OLIVIER. A. PAYET. E. PERCIVALLE. A. PEYRE. L. PREIRE. É. RUBY. G. SARAMITO. É. SOUDAY. Les services techniques. Ch. TURNER. É. URGEN et... « Des riverains déçus et en colère ».

Maquette : S. DUCORNET, M.-T. NARINO, G. HARDOUIN. Illustrations : S. DUCORNET, M.-T. NARINO
Dir. Publ. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. BONNAUD, Draguignan (04.94.68.17.95)